LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 20 No. 9 Edmonton, vendredi le 9 mai 1986 16 pages 0.50

SOMMAIRE

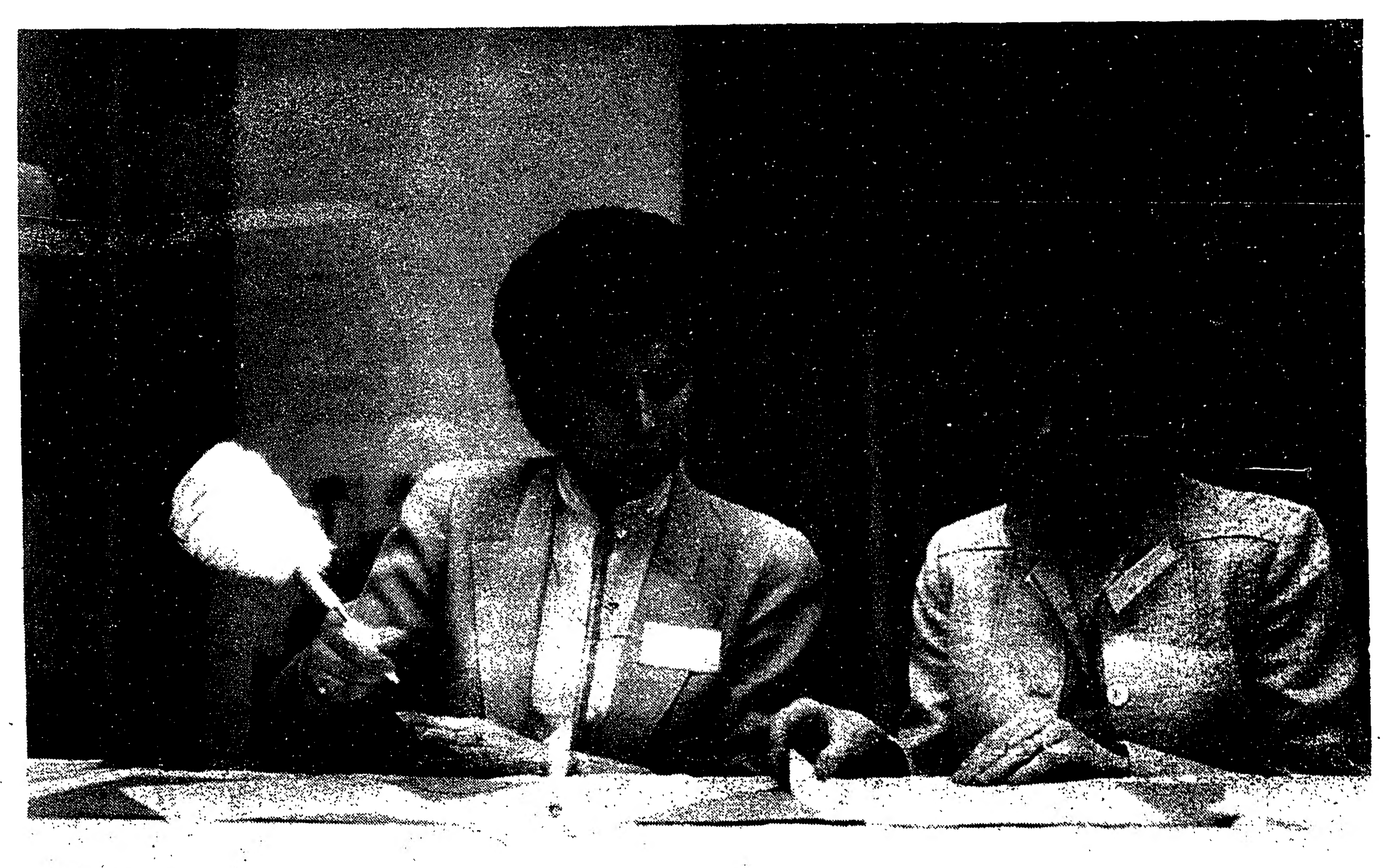
Canadian Parents for French donne son appui à la revendication scolaire des Franco-Albertains

YVES LAVERTU

MORINVILLE - L'organisme Canadian Parents for French (CPF) appuie l'ACFA dans sa démarche pour faire reconnaître le droit des Franco-Albertains à l'éducation dans leur langue maternelle.

À l'occasion de l'assemblée annuelle à Morinville du chapître albertain de l'organisme anglophone, les deux associations ont signé vendredi le 2 mai une entente conjointe "affirmant le droit pour tout Albertain d'apprendre les deux langues officielles et de recevoir l'éducation française dans sa langue maternelle, tel que stipulé dans l'Article 23 de la Charte des droits et libertés".

Au même moment, les deux organismes ont officiellement rendu publique une brochure intitulée "Éducation française, Deux clientèles, deux programmes". La publication bilingue préparée en collaboration cherche à distinguer pour le public la différence exsistant entre les programmes scolaires francophone et d'immersion.



Mesdames Myriam Laberge, présidente de l'ACFA et Patricia Brehaut au moment de la signature officielle de l'entente.

En retour de l'engagement de CPF à la reconnaissance des droits scolaires des Franco-Albertains, la prédidente de l'ACFA Mme Myriam Laberge a assuré l'organisme de parents de l'appui de son association quant à ses revendications pour la promotion de l'instruction en français langue seconde.

Quant à elle, Mme Patricia Brehaut, directrice provinciale de CPF a affirmé que "Canadian Parents for French, Alberta Branch, comprend les préoccupations des parents francophones maintenant". Celle-ci considère de plus que les deux associations doivent être des alliés naturels "dans la promotion et l'épanouissement des langues et des cultures française et anglaise".

La directrice de CPF a par ailleurs invité les regroupements locaux qu'ils soient de CPF ou de l'ACFA à prendre le même engagement.

Signalons enfin que l'entente qui fait figure de première au plan provincial avait été précédée il y a un peu plus d'une année d'une déclaration conjointe similaire conclue au niveau canadien entre la Fédération des Francophones hors Québec (FFHQ) et l'organisme de parents anglophones intéressés à l'instruction en français.

- *Les cas Bugnet et Paquette en Alberta pourraient être affectés*

La Cour suprême sert une douche froide aux francophones hors Québec

YVES LAVERTU

EDMONTON - Deux récentes décisions de la Cour Suprême du Canada viennent coup sur coup de miner le vent d'espoir qui soufflait depuis quelque temps sur les francophones des provinces de l'Ouest.

C'est du moins la constatation qui résulte d'entrevues effectuées par LE FRANCO vendredi le 2 mai auprès des constitutionnalistes Michel Bastarache (Ottawa) et Pierre Foucher (Moncton) ainsi qu'avec MM. Gilles LeBlanc et Michael Goldbloom respectivemnt présidents de la Fédération des Francophones hors Québec (FFHQ-Otttawa) et d'Alliance Québec (Montréal).

Les Faits

Jeudi le 1er mai, les magistrats du plus haut tribunal du pays déclaraient qu'une convocation pour comparaître devant la Cour ne devait pas nécessairement être bilingue en ce qui concerne les provinces du Québec (cas MacDonald) et du Manitoba (cas Bilodeau).

Autre décision importante, cinq des sept magistrats déclaraient inexistantes les garanties constitutionnelles incluses dans la Charte des Droits voulant qu'un juge doivent comprendre un prévenu francophone dans sa langue. Il s'agissait dans cette affaire du cas de la Société nationale des Acadiens du Nouveau-Brunswick.

Une approche conservatrice

Pour le constitutionnaliste Me Michel Bastarche, particulièremnt impliqué dans le dossier de la défense des droits linguistiques des francophones de l'ouest (cas Bugnet et Mercure), la Cour Suprême a adopté dans ces décisions une approche conservatrice.

Dans le cas le l'anglophone québécois MacDonald, le constitutionnaliste se dit déçu que le plus haut tribunal du pays reconnaisse dans les faits que l'administration judiciaire ne soit pas obligé d'accommoder le client dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

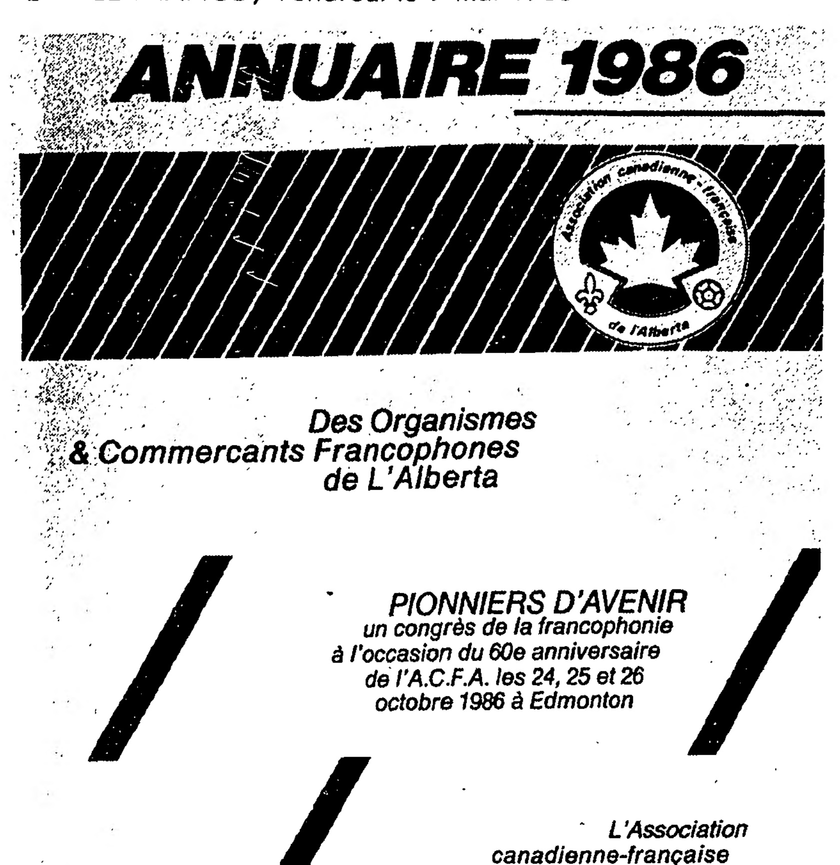
Selon Me Bastarache, la décision du 1er mai va dans un sens opposé par rappport à la décision Sinclair en Alberta où le magistrat avait déclaré possible l'obtention d'un juge et jury bilingue pour un prévenu francophone (cas Paquette).

En ce qui concerne le cas de la Société nationale des Acadiens du N.-B., là aussi Me Bastarache regrette l'aproche pleine de réserve et de précaution vis-à-vis la Charte canadienne des Droits et Libertés. Ceci tranche avec le consensus qu'on croyait solide quant à la nécessité d'interpréter la nouvelle charte d'une façon libérale et généreuse.

Me Bastarache estime de plus qu'une telle approche pourrait même avoir une incidence négative sur le cas Bugnet à Edmonton. Dans ce procès, dont on espère le début des audiences en appel pour juin prochain, on mise sur une interprétation libérale de la Charte pour obtenir le maximum en éducation pour les Franco-Albertains.

De plus, la cause Paquette relative à l'obtention d'un procès totalement en français en Alberta pourrait connaître des difficultés croit Bastarache. La pierre d'assise d'une telle revendication, l'article 110 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest devient maintenant plus vulnérable. On pourra toujours

Voir Cour Suprême en page 2



Pour en avoir un composez le 423-5672

Cour Suprême (suite de la page 1)

plaider que la disposition juridique s'applique encore estime l'avocat, mais la portée pourra en être restreinte. Me Bastarache craint que le gouvernement albertain qui a récemment fait appel de la décision Sinclair dans le cas Paquette renforcisse sa position quant à sa recommandation de pas aller plus loin que l'utilisation de la traduction simultanée devant les tribunaux.

Enfin, en raison du décès du Père André Mercure ayant porté récemment à la Cour Suprême la cause du français devant les tribunaux, Me Bastarache avoue que les choses se compliquent maintenant. "De façon générale dans un tel cas, affirme-t-il, à la mort du client, on arrête la poursuite. Mais puisqu'il s'agit d'une affaire d'intérêt national et constitutionnel, je demanderai que la cause soit entendue". Me Bastarache devait présenter sa requête le 2 mai. Cependant, les décisions de la Cour Suprême dans le cas MacDonald et des Acadiens du N.-B. l'ont obligé à reporter sa comparution au 12 mai. L'avocat doit maintenant orienter différemment sa plaidoierie.

Des garanties illusoires?

Pour Pierre Foucher, professeur de droit constitionnel à l'université de Moncton (N.-B.), dans les cas en litige, la Cour Suprême était sur un terrain extrêmement glissant. A cheval entre la politique et le droit. Dans ce domaine très explosif, les juges ont voulu le moins possible sortir des sentiers battus.

Cependant, Foucher fait valoir que si la Charte ne garantit pas outre mesure un renforcissement des droits des francophones (tel qu'on l'a vu dans le cas de la Société nationale des Acadiens), alors il n'était pas nécessaire pour les francophones hors Québec de crier victoire lorsque celle-ci a été mise en vigueur.

Des acquis remis en question

Rejoint pour commenter les deux décisions juridiques, le président de la Fédération des Francophones hors Québec (FFHQ) M. Gilles Le Blanc s'est exclamé au journaliste du FRANCO "On revient aux deux solitudes!"

Choqué, M. Le Blanc considère que ces décisions sont un coup dur pour les francophones hors Québec. Celui-ci constate que la Cour Suprême, principal instrument d'espoir des minorités hors Québec ne veut plus s'impliquer dans ce dossier. "On pensait avoir acquis, poursuit-il, il semble que même cela soit remis en cause".

Pour M. Le Blanc, la seule porte de salut devant ces interprétations "légalistes" reste maintenant les négociations constitutionnelles entre Ottawa et Québec. "Il faut absolument, à l'intérieur de ces négociations redéfinir et préciser les acquis constitutionnels qu'on croyait sûrs". M. Le Blanc voudrait croire que ces négociations puissent s'amorcer en novembre prochain.

Un test crucial pour le Canada bilingue

Quant au président du regroupement anglo-québécois Alliance Québec M. Michael Goldbloom, celui-ci bien que fort déçu a refusé d'être alarmiste.

M. Goldbloom s'est dit convaincu avec M. Le Blanc qu'on doit ouvrir à nouveau les négociations constitutionnelles afin de véritablement assurer des droits clairs et précis aux minorités de langue officielle au pays.

M. Goldbloom croit que la prochaine année sera en ce sens un test crucial pour l'avenir du Canada bilingue. L'occasion de l'ouverture des négociations entre Ottawa et Québec doit être saisie selon lui afin de mettre sur pied une conférence fédérale-procinciale sur le droits des minorités de langues officielle au pays.

A ce sujet, le président d'Alliance Québec se dit assez optimiste. L'organisme pour cette occasion prépare déja pour les parlementaires des propositions d'amendement à la Constitution dans le domaine des langues officielles.

Le 1er Coup de Pouce

Merci! Mille fois merci! La campagne du premier coup de pouce lancé par le journal Le Franco tire à sa fin. Bien que l'objectif n'a pas été atteint (peut-être avions nous visé trop haut) le Conseil d'administration du journal est pleinement satisfait du résultat. Nous avons ramassé jusqu'ici **$7445.50** très exactement, un montant fort respectable pour une première tentative.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à notre campagne et nous ajouton qu'il n'est jamais trop tard pour envoyer votre don au journal. Un reçu pour fins d'impôt vous sera retourné par la poste.

Merci tout le monde et à l'an prochain!

Jean Aubert, Edmonton
Lionel Rémillard, Bonnyville
Julie Duciaume, Edmonton
Emery Nagy, Calgary
Anne foreman, Edmonton
Jacqueline M. Groleau, Edmonton
Jules Lacoursière, Edmonton
Jocelyne Verret et Ernest Chiasson, Edmonton
Michel Lehodey, Spruce Grove
Isola Durocher, St-Albert
Daniel Lafrance, St-Albert
Christana Froment, Morinville
Blanche Loiseau, Falher
Imelda Ouellet, Tangent
M. et Mme L.A, Richer, Mc Lennan
B. Pariseau, Donnelly
Alice Benoit, Falher
Léopold Bergeron, St-Isidore
Camille et Alice Lozeau, Sainte Lina
C.M. Bouchard, St-Paul
Cécile Préville, St-Paul
Hector Pelletier, C.B.
Kathleen Mackey, Camrose
Paul Mackey, Québec, Qué.
Emile Turcot, Laval Qué.



Les nouvelles de Calgary



"Par les francophones pour les francophones"

Le Centre de l'éducation permanente de Calgary devient réalité

PIERRE GRANGER

CALGARY - Jeudi le 24 avril 1986, à 19h30, avait lieu la cérémonie de signature de l'entente entre la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, et l'Alberta Vocational Centre de Calgary donnant officiellement naissance au Centre francophone de l'éducation permanente de Calgary.

Il s'agissait d'un événement dont l'importance était soulignée par la présence de Jean-Antoine Bour, doyen de la Faculté Saint-Jean, de Fred Speckeen, président de l'Alberta Vocational Centre, de Jean Watters, directeur du Centre de l'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean, du Dr. Roger Motut, de représentants de la francophonie de Calgary.

Selon Jean Watters, un des principaux promoteurs du projet, l'Alberta est la province où le taux de participation des adultes aux programmes d'éducation permanente est le plus élevé au Canada (moyenne de trois sur dix en Alberta contre deux sur dix dans le reste du pays). Il est donc très heureux d'avoir contribué à offrir ce service aux francophones de la province. L'expression "Par les francophones pour les francophones" est de lui. Il explique que la Faculté Saint-Jean et l'Alberta Vocational Centre de Calgary ne jouent que le rôle de "facilitateurs". Ils remettent le contrôle du Centre (planification et organisation) à un comité consultatif régional formé de représentants de différents groupes de la communauté.

La présidente du comité consultatif, Denise Ouellette, dit qu'il existe maintenant trois centres de ce genre en Alberta: un pour la région de Rivière-la-Paix, un pour la région nord-est (Lac-la-Biche, Saint-Paul et Bonnyville) et un pour la région de Calgary. Jean Watters précise qu'avec les cours offerts par la Faculté Saint-Jean à Edmonton et par ces trois centres 90 p. 100 de la population francophone de la province aura accès à des programmes d'éducation permanente.



d. Jean Antoine Bour, Fred Speckeen, Jean W... Ouellette.

Le centre de Calgary est administré par une coordinatrice, Louise Huard-Peake, qu'on peut atteindre au numéro 297-4023. Elle sera enchantée de fournir des renseignements aux personnes intéressées. Les premiers cours offerts seront sans crédits, mais des cours à crédits, menant à un diplôme, suivront d'après les besoins qui auront été identifiés.

Selon le doyen de la Faculté Saint-Jean, Jean-Antoine Bour, la popularité de l'éducation permanente grandit de jour en jour; nous ne considérons plus que notre éducation est terminée le jour où nous décrochons enfin un diplôme qui nous permet de gagner notre vie. Pour lui, cela est un signe de changement dans notre société: il est désormais normal de changer d'emploi plusieurs fois et même de profession; nous avons plus d'heures de loisir; l'éducation n'est plus réservée à des classes priviligiées, c'est une domaine qui s'est démocratisé; enfin, l'éducation est un droit et ne connaît plus de limite d'âge.

Des artistes de Calgary fiers d'un prix remporté à Edmonton





PIERRE GRANGER

CALGARY - Le 16 mars dernier, cinq représentants de la Société littéraire francophone de l'Alberta allaient à Edmonton prendre part au VIe Festival Théâtral franco-albertain et en revenait avec le prix du meilleur spectacle littéraire, ce qui est certainement un fait digne de mention.

Voici ce groupe, sur la photo. Au centre, tenant le trophée, Christine Dumitriu Van Saanen, présidente de la Société littéraire; autour d'elle, de gauche à droite: Pierre Januard, Jane Thorson, Robert Corbeil et Georges Blary.

Missionnaires auprès des Pieds Noirs

PIERRE GRANGER

CALAGRY - Dans la paix des champs, une trentaine de kilomètre à l'ouest de Calgary, près de Bragg Creek, se trouve un cairn au bout d'un petit chemin qu'empruntent bien peu de gens. Ce monument signale l'endroit qu'un Oblat, le Père Constantive Scollen, avait choisi, en 1873, comme site d'une mission auprès des Indiens de la région.

L'endroit est aujourd'hui désert. Le vent des prairies y souffle sans repos, transportant toujours, pour ceux qui savent écouter ses sifflements, les bruits et les cris d'une troupe nombreuse et joyeuse de Pieds-Noirs.

Mais en 1872, le chef Pied-de-Corbeau est déseperé par le piteux état de sa tribu. Non seulement crève-t-elle de faim à cause de la disparition du bison, elle est surtout ravagée par les maladies apportées par les Blancs et complètement débauchée par le Whisky. Le chef avait connu le Père Lacombe quelques années plus tôt et était devenu son ami. Il envoie donc un message aux autorités religieuses leur demandant des prêtres.

Le père Scollen vient fonder la mission Notre-Dame-de-la-Paix en 1873. Le père Léon Doucet l'y rejoint en 1875. L'endroit est cependant difficile à tenir, surtout en été quand les Indiens l'abandonnent pour aller chasser. Entendant dire que la Police Montée du Nord-Ouest a l'intention de fonder un fort au confluent des rivières Bow et Elbow, le Père Doucet décide d'aller les y attendre. C'est là que le trouve, en 1875, le détachement de police commandé par l'inspecteur Brisebois.

A l'automne 1875, avec l'aide de la police et des Indiens, les Pères construisent une cabane en bois qui devient la première de Calgary, sur le site actuel de l'hôpital Holy Cross.

Le dimanche 20 août 1939, Monseigneur Carrol, évêque de Calgary, devoile officiellement le cairn élevé sur le site de la première mission, près de Bragg Creek. Ce site était bien connu parce qu'on y voyait toujours la cheminée et les fondations de la chapelle. Le 21 juin 1974, on scellait dans le cairn une capsule contenant l'histoire de la mission.

Qu'est-il advenu des deux Oblats fondateurs? Le Père Scollen a passé ses dernières années comme curé de la paroisse St-Joseph, à Dayton, Ohio. Il y est mort en novembre 1902.

Le Père Doucet a pris sa retraite en 1938 et est mort en 1942, à l'âge de 96 ans, alors le membre le plus âgé de la communauté des Oblats de Marie-Immaculée et le dernier à en avoir connu le fondateur, Monseigneur Mazenod.

Petites annonces

Chambre à louer, meublée, utilités comprises avec accès à la cuisine. Stationnement inclus. $200.00 / mois. Après 6 heures Mme Chouinard au 285-5356.

****

Le musée Glenbow recherche des bénévoles d'expression française pour donner des visites guidées en français au cours de l'année scolaire 86-87.

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner à Irène Stewart au 264-8300.

****

Personnes responsables de langue française pour s'occuper de 2 enfants pendant l'été (7 et 13 ans). Contacter Hélène Amber au 283-3011 (rés) ou le 273-1413 (bur).

Francopinion

Editorial

Courage

LES francophones vivant en situation minoritaire au Canada risquent de se laisser aller au découragement et même au désespoir en lisant les nouvelles cette semaine au sujet des décisions récentes de la Cour Suprême du Canada dans les cas MacDonald au Québec et Bilodeau au Manitoba.

C'e n'est pas tant la décision de la Cour voulant que la convocation (ex. une contravention pour vitesse) pour comparaître devant la Cour ne soit pas bilingue qui fait tellement de tort à la cause des francophones en situation minoritaire. C'est davantage les répercussions que cette décision peut avoir sur d'autres cas, comme par exemple la cause Bugnet sur les droits en éducation et la cause Paquette sur les droits au procès en français.

Il semblerait que les juges de la Cour Suprême ont opté pour une interprétation très étroite des droits conférés par la Charte des droits et libertés. Selon eux, puisque les droits linguistiques sont nés de compromis politiques il serait plus sage de procéder avec prudence et sobriété en les interprétant.

Il est difficile de comprendre ce quasi volte face de la Cour Suprême du Canada en qui la francophonie hors Québec avait placé toute sa confiance. Après tout, c'est cette même Cour Suprême qui a ordonné à la province du Manitoba de traduire toutes ses lois depuis 1890.

Devons-nous craindre maintenant les prochaines décisions de cette Cour et particulièrement celle dans la cause Bugnet. Certainement que notre confiance est ébranlée. Nous avons cru depuis avant même l'adoption de la Charte que les juges de la Cour Suprême lui accorderaient une interprétation des plus large et généreuse. Après tout, il s'agit pour les francophones minoritaires de droits essentiels, vitaux et fondamentaux sans quoi ils sont appelés à disparaître à brève échéance.

Peut-on espérer une décision heureuse dans les prochains cas? Devrait-on arrêter les causes actuelles et chercher un autre compromis politique?

Il y a peut-être un message dans ce sens dans la récente décision de la Cour. Les juges préfèrent que les parties en cause trouvent une solution à l'amicale plutôt que de les obliger à trancher la question. Mais la question doit être tranchée. Les francophones en situation minoritaire vivent dans une sorte de limbes en ce qui a trait à leurs droits linguistiques dans tous les domaines de l'activité humaine. Ils ne savent plus trop ce à quoi ils ont droit. D'une province à l'autre les lois et les services en français sont différents, allant de presque rien à presque tout.

Il faut sortir des ces limbes un bon jour. Il faut pouvoir vivre, espérer, progresser sans avoir à lutter pour l'essentiel à la vie.

De plus en plus le Canada utilise les Conférences fédérales-provinciales pour résoudre tous les maux d'un pays aussi diverse. Peut-être est-il temps pour une conférence fédérale-provinciale sur les droits des minorités officielles, anglophone-francophone.

Chose certaine, les francophones auront besoin de courage tout au long des quelques prochaines années. La lutte sera dure et longue et la victoire plus incertaine que jamais.

PAUL DENIS



lettres ouvertes

Des généralisations trompeuses

Monsieur Denis,

Ce qui suit représente quelques impressions vite faites, mais profondément ressenties, après avoir lu Le Franco du 21 mars, 1986.

En lisant quelques articles, je ne m'étonne plus que plusieurs francophones s'irritent et refusent de faire partie de l'ACFA. Les généralisations crées, surtout à la dernière page, "Les dossiers de l'ACFA", sont très dangereuses pour l'avenir des jeunes franco-albertains/nes. À mon opinion, elles ne servent qu'à les écraser. Pourquoi insister si fortement sur nos différences, qui ne sont peut-être même pas vraies? Ne vaut-il pas mieux prendre plus en considération nos similarités afin de mieux survivre dans ce monde où la pollution de l'environnement, l'économie affaibli, la menace nucléaire nous confrontent, tous de tout côté?

De plus, comment allez-vous me répondre honnêtement si je vous pose carrément les questions sur la bande dessinée de la dernière page? Est-ce vrai que tous les garçons anglais ne sont autre que sérieux et entrepreneurs, et que tous les jeunes français sont tous jovials et n'aiment autre que de s'amuser? Est-ce que Le Franco veut me laisser entendre que le français-canadien ne veut pas gagner de l'argent, ni prendre une place importante dans la société de notre pays? Est-ce qu'il préfère rester pauvre et insignifiant?

Dans un autre article à page 2 de la même édition, "Que dit-on de nous?", j'ai lu avec beaucoup d'intérêt en quoi consistent les différences entre le canadien-français et le canadien-anglais. Vraiment! Encore des généralisations assez ridicules. Je suppose que moi, anglophone, aime moins ma famille et mes amis que ma compratriote francophone. Et, je me demande si je ne suis pas supposée d'aimer la nature, pourquoi, quitterais-je la ville autant que possible pour trouver la beauté, la tranquilité et le renouvellement offert par la nature? Et encore, si je suis supposée d'être renfermée, pourquoi est-ce que je ris à mourir, pleure le mal, et adore la vie?

Non, cher monsieur, à mon goût, et j'ose dire au goût de plusieurs francophones, ces genres d'articles sont trop militants. Il y a trop de vengeance là. Moi, je veux aider autant que possible à l'avancement de la langue française au Canada et la culture franco-canadienne; cela enrichie énormément notre pays, mais cela doit s'accomplir plutôt dans un esprit positif.

Je vous prie de fermer les yeux sur mes erreurs de français, et considérer plus le contenu que le contenant. Je voulais simplement exprimer mes sentiments personnels. Dans mon travail je me mets consciencieusement à chercher des moyens d'être le complément de votre organisme. Je ne veux plus voir la brisure entre les groupes voués à la francophonie. Alors, c'était avec de la tristesse et du découragement que j'ai lu Le FRanco du 21 mars.

Mes sentiments distingués.

Carol McDermid
Calgary

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionales d'Edmonton, de Calgary et de Fort McMurray, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA, régionales de Rivière-la-Paix, St-Paul et Bonnyville, tous les foyers francophones de ces régions reçoivent LE FRANCO.

Éditeur: Paul Denis
Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Michel Raymond
Montage: Gina Finotti

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

"Plein Soleil" en voyage autour du monde



Ruth Doyon



ST-ISIDORE - Ne vous affolez pas, la troupe de danse folklorique Plein Soleil ne se lance pas dans un périple autour du monde "Voyage autour du monde" est le thème qu'ils ont choisi pour leur concert annuel du 27 avril dernier.

Les nombreux spectateurs ont pu se faire bercer au rythme ensoleillé du Portugal. Des jeunes se sont même hasardés à danser le lymbo de Jamaïque. Représentant la Russie un jeune garçon a exécuté une danse cosaque des plus essoufflantes.

Bien sûr l'animateur voyageur, interprété par Martin Lavoie, est revenu fêter Noël en terre québécoise. On sort les claquettes et les cuillères et on vire au son du rigodon.

Reparti explorer l'Amérique du Sud, notre voyageur rencontre un groupe de Vénézuéliens qui tresse en valsant des rubans tricolores. Enfin sur une note plus moderne, des jeunes filles bougeant sur un air de rock venant tout droit des États-Unis.

En clôture de programme, la troupe a offert une ceinture fléchée à M. Léopold Bergeron en remerciement pour sa participation depuis la fondation de Plein Soleil. Rénald Lavoie (caméraman bénévole) s'est vu remis un chèque d'un million de mercis.

St-Isidore

Inauguration du nouveau garage et centre agricole

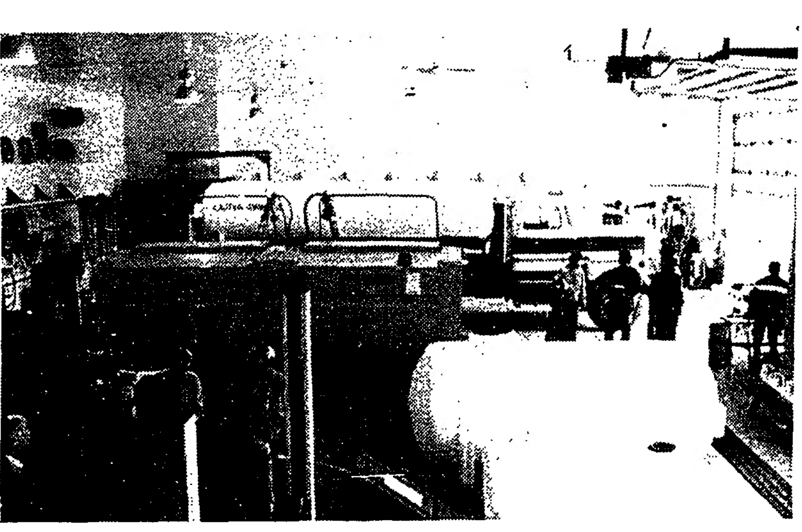
RUTH DOYON

ST-ISIDORE - Quelque 350 personnes ont fêté l'ouverture du nouveau garage et centre agricole.





Le centre agricole: 2500 pi2



Le garage: 4,000 pi2

Les 18 et 19 avril derniers, "l'équipe gagnante" des employés et directeurs de la Coopérative de St-Isidore revêtent leurs chandails jaunes pour accueillir visiteurs et clients. L'atmosphère est à l'optimisme. Entre un hamburger et une palette de tire sur la neige on jase, on rit et on prédit le temps des semences.

Ce projet d'envergure commencé en juin 85 est enfin prêt à servir la clientèle. Les divers accessoires et outils destinés à la vente sont étalés sur une surface de 2500 pi2. Le garage attenant équipé d'outillage moderne, occupe une aire de 4000 pi2. St-Isidore fait une fois de plus la preuve de son dynamisme.

Fusion de provinces chez les Oblats

GILLES DIGNARD

Chez les Oblats, il y a une nouvelle Province: la Province Grandin.

Pour Rivière-la-Paix, cela signifie la disparition du siège administratif de la "Vice Province de Grouard" qui était située à Falher.

Les autres sièges visés étaient à "Forth Smith" et "Saint Albert".

Le nouveau Provincial est le Père Félix Vallée. Les Conseillers sont les pères Georges Lagrange, Maurice McMahon, Paul-Eugene Plouffe, Jean Pochet, Félicien Labat. Il reste à nommer deux Vicaires provinciaux.

Cette nouvelle Province Grandin "comprend toute l'Alberta et tout le territoire du Mackenzie" nous a appris, le Père Richer. La date officielle de l'installation du nouveau Conseil est le 1er mai 1986.

Le groupe oblat de Grouard comprenait 30 prêtres et 6 frères. La nouvelle Province Grandin comptera 170 membres.

Voici d'autres détails fournis au Franco par le Père Richer. "Les facteurs qui militaient pour la restructuration des trois Provinces concernées furent le nombre décroissant d'Oblats ainsi que l'âge avancé de ceux-ci. Il fallait donc resserrer nos liens et réorganiser l'administration afin de pouvoir servir l'Église selon le charisme oblat."..."Un vote fut pris à travers les trois Provinces et comme la majorité s'est prononcée en faveur, la demande fut faite à l'administration qui donna son approbation."

Voici quelques noms de personnes qui ont assumé l'autorité sur le territoire de Grouard qui vient de disparaître: les Pères Armand Boucher, Majorique Lavigne, Jean Marsan, René Bélanger, Clément Richer.

Cette restructuration est le résultat de plusieurs années de consultation.

A Calgary

Le Café chantant: un succès

JEFFREY ALLAN

CALGARY - Le samedi 19 avril le Conseil français de Calgary ainsi que l'Association des enseignants de l'Alberta (Alberta Teachers' Asociation) ont présenté leur soirée intitulée "Café chantant". Elle était l'inspiration d'un chanteur, Bernard Laforest et de Marc Renaud du Conseil français de Calgary.

Enfin, cinq artistes ont chanté leurs répertoires: Bernard Laforest, Eddy Cormier, Charlie Chiasson, Bernard Sévigny et Sylvie Pomerleau. La musique consistait de chansons contemporaines jusqu'aux chants folkloriques.

Bernard Laforest est professeur d'éducation physique. Son répertoire se compose de musique traditionnelle, du folk et du contemporain. En fait, Bernard a le goût de toute sortes de musiques. L'idée du "Café chantant', vient des expériences musicales qu'il a vécues avec ses collègues à la Faculté St-Jean de l'Université de l'Alberta.

Étant le plus doué musicalement, Eddy Cormier est visiblement fier de ses compositions. A son avis, il lui appartient d'apporter par le biais de sa musique, ce qu'il ressent en lui-même. Pour ce jeune professeur de français il s'agit de porter un message clair et humanistique, à savoir de souligner le côté humain des gens. Natif de Havre St-Pierre, un tout petit village à l'est de Sept Iles, Eddy croit que toute poète et tout chanteur est "conducteur du peuple".

Sylvie Pomerleau, secrétaire, a commencé à chanter il y a quatre ans seulement. Les deux numéros folks qu'elle a chantés étaient fort appréciés de l'auditoire. Originaire de Sherbrooke, elle est venue dans l'Ouest canadien pour les vacances de Noël en 1983. Comme bon nombre de nouveaux résidents de cette province, sa décision de rester ici plus longtemps était imprévue.

Bernard Sévigny, grand amateur de la musique contemporaine québécoise est Québécois d'origine montréalaise. Il est étudiant à la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta. Il est arrivé en Alberta en 1982. C'était ses interprétations des chansons de Claude Dubois qui restaient les plus populaires.

Charlie Chiasson, natif du Cap Breton est versatile et talentueux. Joueur de guitare et surtout du violon, la gaieté de ses chansons s'exprimait le mieux dans ses numéros folkloriques du violon. Il a commencé à jouer du violon à l'âge de sept ans. Comme tout bon natif des maritimes, la mer lui manque beaucoup. Il reste avec sa femme en Alberta depuis cinq ans.

Au fur et à mesure que le spectacle se déroulait l'ambiance devenait de plus en plus agréable. Ceux et celles qui ont décidé de veiller plus tard ont eu la chance de goûter vivement quelques chants du folklore des mucisiens.

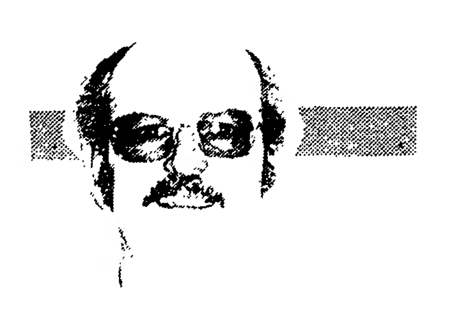
À certains moments même quelques membres du public sont montés sur la scène pour se lancer avec les artistes dans une série de vieux succès. Or, vers la fin de la soirée les musiciens et les spectateurs causaient très amicalement.

Après cette expérience satisfaisante pour le coeur et l'esprit, ils sont partis ayant l'impression d'avoir été en famille pendant quelques heures. On espère que l'ATA et le Conseil français de Calgary feront une soirée aussi agréable l'année prochaine.

Le Bonnyvillois

Le Courrier de St. Paul

L'école mixte pour Bonnyville



Lionel Remillard

Lors de l'assemblée annuelle tenue à Cold Lake par le Conseil catholique des écoles du Lakeland, les commissaires furent interrogés sur plusieurs points.

Monsieur Rémi Lirette de Cold Lake a voulu connaître les critères utilisés pour imposer la taxe scolaire. Monsieur Paul Vallée de Bonnyville a accusé les commissaires de tenir trop de réunions secrètes et de transiger les affaires de l'éducation publique en séances fermées.

Monsieur Gérald Tellier, commissaire de Bonnyville s'est fait le porte-parole du Conseil pour expliquer la décision des commissaires pour établir et toujours maintenir des écoles mixtes à Bonnyville.

Mesdames Fleurette Hamel et Marie-Claire Champagne ont essayé sans succès de connaître les motifs, les critères et les raisons pédagogiques et éducatives sur lesquels les commissaires ont fondé leur décision.

Monsieur Tellier a expliqué que le rapport de l'évaluation de l'école Notre-Dame par le ministre de l'Éducation avait soutenu le bien fondé et la qualité exceptionnelle de l'éducation dans ce genre d'institution.

Interrogé à la suite de la réunion, Marie-Claire Champagne maintient que sa copie du même rapport n'affirme en rien les propos du Commissaire Tellier.

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Hector Goudreau à Notre-Dame



M. Hector Goudreau de Wetaskiwin président provincial du groupe Canadian Parents for French sera le conférencier invité à l'école Notre-Dame ce vendredi 9 mai à 7h30.

Mme Theresa Voth présidente de l'Association des parents de l'immersion à invité M. Goudreau à une session d'information. Ce dernier a joué un rôle très important dans l'introduction de l'immersion française à Wetaskivin.

Le Conseil scolaire de Wetaskiwin offre l'immersion de la première à la troisième année aux étudiants protestants et catholiques de la ville et de la municipalité.

En septembre prochain, on ouvrira la maternelle et la quatrième année.

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

La préservation de l'hôpital Duclos

Lors de son assemblée annuelle, la Société historique a adopté la préservation de l'hôpital Duclos comme son prochain gros projet.

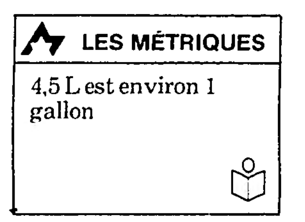
Son dernier projet, l'histoire de Bonnyville, est terminé, payé. Il reste encore trois cent des deux mille livres à la Société.

Un exécutif temporaire a été élu afin de continuer le travail, solliciter la coopération des organismes afin de mener à bonne fin le nouveau projet de la Société.

L'exécutif temporaire comprend: Réal Girard, Rose Gray, Lucien Croteau, Paul Fex et Lise Bureau comme présidente.

L'ACFA régionale a offert les services de Francine Tremblay, agent de développement à Bonnyville comme secrétaire de la Société.

Cette dernière perd deux de ses membres les plus dynamiques dans les personnes de monsieur Daniel Johns journaliste au Nouvelle et son épouse Dolorès. Daniel rentre au service du Commissaire aux langues officielles en juin prochain à Edmonton.



IN MEMORIAM

Une pionnière franco-albertaine, madame Alice Landry, s'est rendue à la maison du Père le 14 avril 1986.

Alice Landry, née Boisjoli, naquit à Lamoureux Alberta. Elle fut citoyenne de Saint-Paul depuis de longues années. Ses années dans l'enseignement se firent dans la région de St-Paul et plus particulièrement à l'école rurale Chartier en 1925. Elle enseigna aussi à Fort Kent, à l'école Providence de McLennan, à Bonnyville, et finalement à St-Paul même.

Sa carrière professionnelle de 44 ans vouée à l'éducation en Alberta, se termina en 1970. Elle continua cependant son métier d'éducatrice en donnant des cours privés à domicile jusqu'à tout récemment.

Elle laisse dans le deuil, son époux Lucien Landry de St-Paul; 3 enfants: Soeur Sylvia Landry, c.s.c. d'Edmonton; Mme Carmen (Richard) Lépine de l'Ancienne Lorette Québec et Laurier Landry d'Edmonton. Elle sera aussi manquée par ses 3 petits fils, David, Michel et Nicholas Lépine. Sept soeurs et deux frères lui survivent: Rosalie Baker, Léonie Isaacson, Sylvia Baumeley et Juliette Thompson de Vancouver; Alma Vézina, Angéline Campbell et Léance Baril d'Edmonton; Albert d'Onomay et Henri de Fort Saskatchewan.

Ici-Edmonton

Les quatre miroirs d'Albertine

YVES CARON

Albertine en cinq temps. Produit par le T.F.E. Distribution: Albertine à 30 ans: Ginette Tremblay, Albertine à 40 ans: Geneviève Forget, Albertine à 50 ans: Maryse Gagnon, Albertine à 60 ans: Adèle Fontaine, Albertine à 70 ans: Sonya Matte. Madeleine, soeurs d'Albertine: Thérèse Dallaire

Mise en scène de Pierre Bokor.

Je crois que c'est la meilleure production que j'ai vu jouer par le T.F.E. Il est vrai que je n'ai pas assisté à toutes les pièces des dernières années du T.F.E., mais celle-ci, c'était du gâteau!

Autant vous dire tout de suite que je me suis rendu du "Rice Theatre" vendredi soir dernier avec la peur bleu d'avoir à subir encore une fois une interprétation de comédiens pas toujours "professionnels". Ce sont des comédiens amateurs, me direz-vous? Mais M. Bokor me confiait l'autre soir qu'il ne fait pas la différence entre amateurs et professionnels. Je crois qu'il ne faut pas en faire non plus. L'expérience l'a maintes fois démontré. Et puis, trop souvent j'ai été échaudé par des publicités prometteuses de T.F.E., pour une facture douteuse...

Mais cette fois-ci avec le dernier rejeton de Michel Tremblay, **Albertine en cinq temps**, les comédiennes amateurs qui se sont impliquées dans cette production, mise en scène de façon subtile par Pierre Bokor, ont très bien su tirer leur épingle du jeu. D'autant plus qu'il ne s'agit pas d'un texte facile... bien au contraire! La publicité parlait d'un spectacle "époustoufflant". Je n'irai pas jusqu'à là, mais j'abonderais toutefois dans ce sens.



Albertine à 40 ans (Geneviève Forget) possédée par la rage et Albertine: 50 ans (Maryse Gagnon) une fausse joie de courte durée.

Albertine en cinq temps c'est l'histoire de cinq Albertines à cinq époques différentes. Un peu comme si vous aviez 70 ans et que devant vous s'étalent quatre photos de vous-même à 30-40-50-60 ans. Ces portraits prennent vie simultanément pour donner un sens bien réel à votre mémoire. C'est bien connu, les vieux jonglent. Et dans Albertine, cette jonglerie est bien vivante! Elle discute avec elle même, elle se contredit, elle maudit, elle aime aussi, mais surtout elle jure. Elle jure sur son vécu où déjà à 30 ans, alors qu'elle vivait paisiblement à la campagne, la "rage" l'habitait. Cette "rage" qui devait submerger sa candide naïveté alors qu'Albertine s'installe à la ville. C'est l'angoisse. A 40 ans elle voit grandir ses enfants dans un monde à couteaux tirés, à toujours crier et à surveiller les sorties. Puis c'est Albertine à 50 ans, soudainement redevenu radieuse dans son monde de serveuse, parfumé à l'odeur de patates frites. C'est qu'Albertine n'a plus ses enfants "à charge" et pour la première fois a un travail bien a elle. Elle savoure sa liberté.

Mais la "rage" est toujours là... celle d'avoir abandonné ses enfants. Jusqu'au jour où tout éclate. Albertine doit maintenant identifier sa fille assassinée. Elle a maintenant 60 ans. Elle vit de valium et d'eau fraiche. Avec la "rage" comme seule mémoire.

Et puis il y a le présent. Albertine a 70 ans. Elle ne se fait plus d'illusions. Sa "rage" est toujours là, mais elle est comme magma sous volcan éteint. Cette "rage" s'est maintenant transformée en une sagesse sarcastique, impuissante, qui attend la mort le sourire en coin. Tout ça devant le vécu-témoin de Madeleine, la soeur d'Albertine. Madeleine, tout au long de son existence, tentera d'apaiser la "rage" d'Albertine, mais en vain.

Il a fallu 50 répétitions pour mettre au point le jeu des comédiens, me dit Pierre Bokor. Sonya Matte, l'Albertine de 70 ans, n'a cependant eu que dix répétitions. C'est qu'elle a dû relever un défi de taille: Prendre la place du rôle principal en dernière instance, après que la comédienne qui devait tenir ce rôle ce soit désister! Chapeau à son talent. Car, par son travail et son expérience, Sonya est sûrement venue sauver la face du T.F.E. dans cette audacieuse production.

Et pour avoir commis cette audace, il faut aussi remercier Pierre Bokor qui a enfin réussi à mes yeux à créer un tout. Car les personnages se tiennent et existent d'un bout à l'autre du jeu. Sauf peut-être, si on veut être critique, pour le personnage de Madeleine. Trop souvent on sentait de l'anticipation dans ses gestes et répliques.

Si on veut parler maintenant des costumes et décors, disons que les costumes ne m'ont pas semblé avoir beaucoup d'importance sinon que pour situer les personnages dans leurs époques et états psychologiques. Les décors pour leur part, sont sobres et se prêtent très bien à ce genre de production. Je crois d'ailleurs que le T.F.E. devrait continuer à miser sur ce cheval. Il est gagnant! Car dans les pièces que j'ai vues précédemment, j'avais toujours l'impression désagréable qu'on insistait d'avantage sur les décors que sur l'interprétation des comédiens.

Ce ne fut pas le cas pour cette production... Bravo à toute l'équipe! Merci au T.F.E.

L'École enfantine recherche

L'École enfantine est à la recherche d'un(e) éducateur/éducatrice pour travailler avec un groupe d'enfants âgés de trois ans les mardi et jeudi matin à compter de septembre 1986.

Prière de faire parvenir vos curriculum vitae avant le 31 mai à l'adresse suivante:

École enfantine
a/s École Maurice Lavallée
8828 - 95 rue
Edmonton, Alta.
T6C 4H9

Ateliers pour tous petits

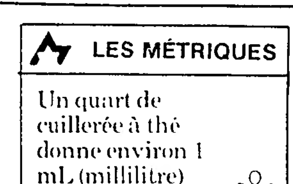
Pour les enfants de 3 à 5 ans

Programmes remplis de chansons, bricolage, comptines, de jeux et d'expressions, tout en français.

Millwoods:
au centre récréatif. De 9h30 à 11h00, les mardis matins.

Ouest:
Grovenor Community League, 14325 - 104 ave., les mercredis matins de 10h00 à 11h00.

Castle Downs:
15333 Castle Down Rd. - Centre Beaumarais - de 10h00 à 11h45 les samedis matins.





Dimanche le 4 mai se sont réunis au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton plusieurs dignitaires venus célébrer l'ouverture officielle de la Coop Le Quartier du Collège. A cette occasion, un des vétérans de cette expérience M. Morissette a coupé officiellement le ruban en campagnie du député fédéral albertain M. David Kilgour (à droite).

Jeunesse en action



Scouts et Guides de l'Alberta

Assemblée annuelle



De g. à d.: Jean Galipeau, Albert Laporte, Jean Caty, Colette Pelchat, Rose Corbière, Roméo St-Arnaud.

Samedi le 19 avril 1986, avait lieu l'Assemblée annuelle des Scouts et Guides de l'Alberta, présidée par Roger Arpin.

À cette occasion, Gilberte Gougeon a été élue à l'unanimité, au poste de Présidente, Laurent Carr, Secrétaire, Louis Côté, Trésorier. Le poste de Commissaire reste à combler. Une élection devrait se tenir sous peu.

C'est avec plaisir que l'Association accueillait à cette occasion des représentants de Bonnyville, Collette Pelchat et Roméo St-Arnaud du Conseil d'Administration des Scouts et Guides de Bonnyville:Rose Corbière, Jean Caty, Albert Laporte, du Conseil d'Animation des Scouts et Guides de Bonnyville, et Jean Galipeau de Cold Lake.

L'Association remercie ces personnes qui ont bien voulu participer à la réunion.



Gilberte Gougeon, présidente, Roger Arpin, président sortant.

Camp d'hiver Jeannette d'Edmonton

GINETTE JOSIAH

Les 14, 15 et 16 mars 1986, les Jeannettes et Aspirantes du mouvement Scout et Guides de l'unité d'Edmonton, ont dressé leur camp d'hiver au camp "Trefoil House" de la Girl Guide à Sandy Beach.

Ces trois journées se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur.

Notre thème général étant "L'autre" (l'une des lois de la ronde), nous avons oeuvré dans ce sens en essayant de faire partager par chaque Jeannette et aspirante le sentiment du respect de l'autre.

Grâce à notre grand jeu de chasse au trésor à travers la forêt, nos petites aspirantes ont pu mettre en pratique les deux ateliers suivants:
- Connaisances des signes de pistes
- messages secrets (codes)

Un troisième atelier (assemblages et noeuds) a permis à nos amies de se construire un abris solide.

Le dimanche étant le dernier jour au cap et le jour de nos aspirantes, nous nous sommes, après avoir ficelé nos bagages, laissées guider à travers la forêt par la boussole de nos petites intrépides (atelier orientation en forêt) afin de chercher nos offrandes er caresser une dernière fois notre arbre et lui faire adieu.

En ce qui concerne nos aspirantes, avant d'effeotuer leur promesse, elles ont pu, aidés de leurs parents, traverser la rivière imaginaire de Marie-Fée en énonçant leur cinq lois de Jeannettes. A cette occasion, elles ont reçues l'insigne international des guides, ainsi que la croix de promesses Jeannettes. Nous leurs souhaitons également à toutes la bienvenue à la ronde.

En terminant, merci à tous les parents qui étaient présents à cette journée; votre présence a voulu dire beaucoup à votre fille. Merci à tous ceux qui ont donné un coup de main.

Chaque Jeannette vous embrasse.
Jeannettement vôtre.



Abri construit par les Jeannettes

Collecte de bouteilles

Les Scouts d'Edmonton organisaient une collecte de bouteilles, samedi le 19 avril 1986. Un profit de $595. a été réalisé en prévision de la fin de semaine du 16 au 19 mai. Les scouts partiront d'Edmonton à bicyclette pour se rendre à Miquelon. Merci aux bénévoles!.



Cette publicité est publiée à chaque deux semaines grâce à une subention du Centre d'Emploi du Canada et du Secrétariat d'Etat.

PUBLI-REPORTAGE

PROFIL

Forest of Jewels

Le centre par excellence des fiancailles

L'homme et son fils

Trente-quatre années d'expérience dans la profession. Ça compte. Choix, qualité, et service; ça aussi ça compte. Ce qui compte encore plus, c'est la qualité de l'homme derrière **Forest of Jewels.**

Son fondateur Fernand Forest incarne les qualités classiques du Canadien-Français. Franchise, droiture, bonté et bonne humeur spontanées. Souci de plaire...et même de charmer!.

L'oeil clair et le regard pétillant, l'esprit ouvert et perspicace, le sourire toujours prêt à bondir; il vous reçoit en égal, en ami.

Il fait bon être en sa présence.

On a sûrement brisé le moule après sa naissance. Mais non sans avoir gardé une copie.



"Ma clientèle francophone m'est très fidèle. J'en suis fier et reconnaissant." - Fernand Forest.



Guy Forest donne des conseils à une cliente.

Celle de son fils, Guy. Guy, qui gère la succursale d'Heritage Mall, est du même calibre et marche dans la même foulée que son père. C'est beaucoup dire. Aussi facile d'abord, énergique et compétent.

Fernand et sa femme, Elza (Montpetit) ont une nombreuse famille: quatre garçons dont Guy et trois filles y compris Paulette que l'on retrouve centre-ville et Jacqueline qui s'occupe de la comptabilité.

Ancien directeur de la Caisse Francalta, Canadien-Français convaincu, Fernand affirme: "Nous n'avons aucune raison d'hésiter à nous affirmer, ou encore de nous sentir inférieurs. Si nous le voulons, nous pouvons percer n'importe où. Et réussir. Très tôt dans la vie, j'ai décidé de ne jamais renié mon héritage culturel et ma langue. Je ne l'ai jamais regretté. Car je me sens d'une pièce, non divisé contre moi-même."

La communauté francophone d'Edmonton et de l'Alberta peut s'enorgueillir de l'homme qui brille de tous ses feux centre-ville et de sa copie-conforme, Heritage Mall, chez **Forest of Jewels.**

Une tradition de qualité

"J'ai commencé chez Peoples Jewellers," raconte Fernand Forest, propriétaire de **Forest of Jewels.**

"À travers les échelons, je suis abouti à la surintendance d'une dizaine de magasins en Alberta."

En 1977, après 25 ans de service fidèle et compétent ("j'étais le plus rémunéré à mon niveau") il décide de fonder sa propre bijouterie. "Au centre-ville, avenue Jasper, près d'ici. Et je suis content d'avoir pris cette décision."

"Deux ans plus tard, j'agrandissais ma première bijouterie. En 1981, j'ai ouvert la succursale du centre commercial Heritage Mall que gère mon fils Guy. Il y emploie maintenant cinq employés."

"En 1984, Jasper ne répondait plus à nos besoins. Nous sommes déménagés ici, 101e rue (au nord-est de Jasper). Nous y avons quatre fois l'espace de Jasper et sept employés."

L'emplacement est de bon goût. Haut plafond, fer forgé signé par un artiste, porte de bronze. Vitrines où se marient l'élégance au bon ton.

"Ma philosophie en affaires c'est de donner satisfaction. Sur toute la ligne. Avant comme après."

"Ainsi nous offrons les services de joailliers, d'évaluation. Nous profitons de votre visite, pendant que vous "bouquinez", pour nettoyer vos bagues et vérifiez les griffes, gratuitement. Nous réparons aussi les montres et les bijoux."

Nous administrons notre propre service de crédit. À des taux encore plus bas qu'ailleurs. Ça permet deux choses. D'abord, vous pouvez acheter tout de suite le bijou que vous convoitez. Celui qui est vraiment digne de la personne qui le portera. Puis, normalement, nous sommes en mesure d'approuver votre demande en deça d'une heure. Avouez que ce n'est pas mal!"

Quant à Guy, au sud, il est on ne peut plus heureux. "J'aime bien le quartier d'Heritage Mall. J'y ai été élevé et je me sens chez-moi ici. Entouré de gens que je connais de vieille date (il est pourtant jeune!). Nous sommes entre amis.

"La moyenne d'âge de ma clientèle est plutôt jeune. C'est pourquoi vous trouverez ici des créations originales et dans le vent que vous ne trouverez pas ailleurs. J'en fais le choix avec mon personnel."



Une démonstration pour le personnel. Fernand donne des explications à: (de g. à d.) Paulette Forest, Laurie White, Debbie Hlady, Jacqueline Forest.

Forêt ou jardin?

Si les mariages heureux se décident au Ciel, c'est chez **Forest of Jewels** qu'ils se préparent!

Ce n'est pas surprenant.

Comment un jeune couple amoureux peut-il résister à la qualité et au choix étendu qu'on y présente. Une véritable forêt de bijoux de toutes sortes.

Spécialisé depuis toujours dans les bagues de fiancailles et les alliances, **Forest of Jewels** en offre pour tous les goûts. Et toutes les bourses.

Vous y trouverez les modèles classiques tels que solitaires et coussins. Êtes-vous plus sophistiqués, dans le vent? Les présentations les plus modernes s'y trouvent.

Désirez-vous un modèle original, personnel? Un atelier d'orfèvres et de joailliers - sur place - est à votre service. Terry et Bill vous façonneront le bijou de votre choix, selon vos directives. Vous participez vous-même à la création du symbole de vos sentiments.

Chez **Forest of Jewels**, on ne néglige rien pour satisfaire la clientèle. Le client y est vraiment roi.

Cette sensation commence dès que vous passez le seuil. L'accueil est chaleureux, amical, poli. Le sourire de Paulette ou de Debbie, la voix sympathique de Laurie ou de Denise, les conseils judicieux des grands patrons, Fernand le père et Guy le fils.

Et tout ça en français... si vous êtes francophone bien entendu. On semble vous connaître. L'impression est réciproque.

On vous laisse circuler librement. Et que ce soit François, Don, Brenda ou Anita, chacun vous donne les renseignements et vous aide discrètement à arrêter votre choix. Le tout se déroule dans un climat de cordialité difficile à exprimer mais bien palpable.

Chez **Forest of Jewels** on cherche avant tout à plaire et à aider. Fernand Forest résume bien l'attitude de tout le personnel. "Je suis toujours ému, même après tant d'années, d'aider des jeunes et moins jeunes à faire un choix judicieux et approprié.

"Deux vies qui vont se souder ou qui renouvellent la promesse d'hier viennent choisir le symbole de leur amour. Je me sens favorisé d'être ainsi associé à ce moment important de leurs vies. Savez-vous qu'ils reviennent, par la suite, nous présenter leurs enfants au fur et à mesure des naissances?"

Entrer chez **Forest of Jewels**, c'est découvrir une forêt de bijoux, de diamants et de pierres précieuses. Bien sûr. Mais encore mieux, c'est découvrir un jardin de nouveaux amis. Des gens sincères qui ne cherchent qu'à vous satisfaire.

Révérend Père André Mercure, o.m.i. l'ami de la jeunesse

PAUL DENIS

C'est jeudi le 1er mai dernier qu'ont eu lieu les funérailles du Révérend Père André Mercure, Oblat de Marie Immaculée, en l'église de St-Albert. L'enterrement eut lieu dans le cimetière des Oblats à St-Albert.

André Mercure fut d'abord et avant tout un prêtre. Il fut ordonné prêtre le 18 décembre 1948 à Lebret en Saskatchewan. Tout au long de sa vocation qui a duré plus de 37 ans, il a comblé plusieurs postes et rempli plusieurs rôles dont: curé de paroisse, professeur, aumônier auprès de divers groupes, supérieur, directeur, organisateur et on en passe.

Né à Montréal le 29 décembre 1921 il fait ses premiers voeux le 2 août 1942. Ses premiers ministères, il les pratique en Saskatchewan dans les villages de Meadowlake, Cabana, Dorintosh, Makawa et Jackfish.

Le 2 février 1959, le Père André Mercure arrive au Collège St-Jean et devient professeur de français. Grâce à une heureuse expérience en scoutisme vécue au Québec l'été précédent, le Père Mercure réorganise le mouvement scout au Collège St-Jean.

Il devient aussi responsable du Studio Maria Goretti relié au poste CHFA et d'où il diffuse à



tous les jours la prière du matin et le chapelet en famille le soir. Les élèves participent en tant que répondeurs et opérateurs et plusieurs d'entre eux se souviennent encore aujourd'hui de cette heureuse expérience.

L'auteur du présent article se souvient d'une anedocte en particulier. C'est un dimanche juste après la messe. Je suis déjà rendu au studio pour y enregistrer de la musique. Le Père Mercure est avec moi et travaille à son bureau. Tout à coup nous entendons du bruit, surtout des cris, à l'extérieur. Le Père Mercure se rend à la fenêtre et voit son opérateur en chef Simon en train de se battre avec un autre élève. Il ouvre vite la fenêtre. Je pense en moi même qu'il va sans doute leur dire d'arrêter ça et qu'il va problablement les sermonner sévèrement. Mais au contraire, prenant la part de son opérateur en chef, il s'écrie: "Vas y Simon, donnes-y ça, tappe dessus!"

Après une dizaine d'années passées à l'enseignement au Collège St-Jean, le Père Mercure devient curé de la paroisse St-Anne à Edmonton. Il est affecté à ce poste de 1970 à 1978.

De cette dernière date jusqu'à sa mort le Père Mercure dessert quatre paroisses en Saskatchewan: Cochin, Jackfish, Meota, et Glaslyn. Durant ces années il a fait construire deux églises, une à Coshin et l'autre à Jackfish.

A Edmonton comme en Saskatchewan le Père Mercure s'occupe beaucoup des jeunes. Il consacre 25 ans de sa vie au scoutisme. Il organise des voyages au Québec et en Europe pour les jeunes, question de retrouver leurs racines.

Parmi les postes qu'il a occupé mentionnons:

-Commissaire du district scout de l'Alberta de 1976 à 1978.

-Instructeur de formation des animateurs scouts

-Commissaire de la Fédération des scouts de l'ouest de 1978 à 1980.

-Commissaire de l'Association des scouts du Canada, district de Saskatchewan de 1980 à sa mort.

Au moment de sa mort, il était président national de la Fédération canadienne France-Canada.

Il fut décoré à plusieurs reprises dont:

-Médaille des Boy Scouts of Canada - 22 février 1966.

-Médaille "émérite" décernée par l'Association des scouts du Canada, 23 mars 1977.

-Médaille de la Reine d'Angleterre lors de son jubilé d'argent pour services rendus auprès de la jeunesse francophone du pays.

-Trophée Louis Riel par la Fédération des Scouts du Canada, région de l'ouest.

-Médaille Vanier remise par le Gouverneur Général pour son travail auprès des scouts.

-"Class Patron" remis par les Chevaliers de Colomb lors d'un banquet en son honneur le 9 mars 1986.

Le Père André Mercure aura été connu comme grand ami de la jeunesse et un prêtre qui faisait preuve d'un dévouement total et inlassable en toute chose qu'il entreprenait de faire ou qu'on lui demandait. Un homme, un prêtre absolument extraordinaire.

Morinville-legal en bref

Les origines de Legal

Nous reproduisons à l'occasion du 75 anniversaire de la paroisse de Legal quelques passages sur les origines de la fondation de la paroisse.

Le 22 novembre 1894: arrivée de Monsieur Théodore Gelot et de monsieur Eugène Ménard, tous deux célibataires.

Français d'origine, ils avaient quitté la France vers 1889 pour aller s'établir comme vignerons à Sacremento, Californie où ils demeurent environ cinq ans.

Ayant pris connaissance d'une brochure publiée par monsieur l'abbé J.B. Morin, sur la colonisation dans l'ouest canadien, ils décidèrent de venir visiter ce territoire. Ils se rendirent à Legal, 12 milles au nord de Morinville pour y prendre un homestead.

Ils étaient les seuls habitants à 6 miles au nord du lac des Oeufs. Deux milles ou sud le Legal, ils se construisent une habitation en bois rond où ils demeurent pendant deux ans.

À la demande de Mgr Vital Grandin, évêque à St-Albert, monsieur J.B. Morin alors vicaire dans une paroisse de Montréal, accepta de devenir missionnaire colonisateur dans le but d'amener des catholiques de langue française pour peupler les régions au nord de St-Albert.

Le 10 novembre, 1890, l'abbé J.B. Morin visita le Lac des Oeufs et la région de Stony Plain et de Beaumont.

En 1898 avait lieu la première visite de monsieur l'abbé J.B. Morin à Legal. Il était accompagné de monsieur Samuel Bouchard, missionnaire à l'église St-Pierre de Villeneuve. Ils célèbrent la première messe chez monsieur Philias Morin.

Dans la suite, monsieur l'abbé S.Bouchard continua de venir visiter Legal de temps à autres.

En 1899, l'abbé J.B. Morin amène Mgr Emile Legal, coadjuteur de Mgr Vital Grandin, à Legal, pour choisir un endroit propice pour la construction d'une église. Ils choisirent un emplacement près du ruisseau.

L'église fut construite par les pionniers avec monsieur T. Gelot en tête, pendant l'hiver de 1899-1900. Les portes et les fenêtres furent données par Mgr. Grandin.

En 1900 alors qu'il y avait une trentaine de familles vivant à Legal, monsieur l'abbé Samuel Bouchard fut nommé pour fonder la paroisse de Legal. Il laissa donc St-Pierre de Villeneuve à son remplçant l'abbé Aldéric Normandeau.

En arrivant, l'abbé Samuel Bouchard prit un "homestead" afin de cultiver le foin et l'avoine pour son cheval, ainsi que des légumes pour sa propre subsistance.

A suivre...



M. Jean Chrétien était de passage à Legal le 1er mai dernier dans le cadre de la campagne électorale. On le voit accompagné de deux membres de la régionale Morinville-Legal, M. Richard Turcotte et le Rév. G.H. Primeau.

Décès du Père Latour

Le Père Georges-Marie Latour est décédé le 2 mai dernier à l'âge de 80 ans à l'hôpital Général d'Edmonton. Les funérailles ont eu lieu mardi le 6 mai.


LES MÉTRIQUES

La plupart des gâteaux se cuisent à 180°C (350°F)

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011 - 114e rue
Edmonton (Alberta)
422-2222

9 Muir Drive **St-Albert** **458-2222**
265 rue Fir **Sherwood Park** **464-2226**

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Les messes de l'Immaculée Conception sont à 10h30 et midi

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

ascott travel

division de TARDIF TRAVEL LTÉE

Pour tous vos besoins de voyage

appelez 423-1040

11010 - 101 rue
EDMONTON



Albert Tardif
président

McCUAIG DESROCHERS

avocats et notaires

Stanley H. McCuaig, c.r. (à sa retraite)

Eric A. D. McCuaig, c.r.	*Louis A. Desrochers, c.r.*
John A. Beckingham, c.r.	*Branny Schepanovich*
Robert M. Curtis	*Lorimer B. Dawson*
aussi du Barreau du T.N.-O.	*Frans F. Slatter*
Anne S. de Villars	*aussi du Barreau de l'Ontario*
John J. Gill	*Pierre C. Desrochers*
Karen D. Swartzenberger	*Kim Graf*

500 Banque de Montréal
10199, 101 rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
Tél.: 426-4660

Howard & McBride Ltd

Salons funéraires

10045 - 109 rue
Edmonton, Alberta

Service complet en français

M. Luc Lafrance gérant
Mme Annette Brissette directrice de musique

422-1141

* Fort Saskatchewan
* Stony Plain
* Ardrossan
* Spruce Grove
* St-Albert
* Gibbons, Bon Accord

Les familles de l'Alberta se fient à notre maison depuis 1921. Nous nous engageons à continuer de fournir un service digne d'une telle confiance. Nous continuerons à offrir une vaste gamme de prix afin d'accomoder toutes les familles et tous les budgets.

Mary T. Moreau, LL. B.
avocat

423-1984

Frohlich, Irwin et Rand

747, 10104 - 103 avenue
Edmonton (Alberta)
T5J 0H8

chèques de voyage

Partez en toute sécurité...

en passant par la CAISSE FRANCALTA d'abord

Les chèques de voyage

THOMAS COOK



et

AMERICAN EXPRESS

figurent parmi les nombreux services que vous offre la CAISSE FRANCALTA





Ne courez pas de risques inutiles... Partez content avec les chèques de voyage THOMAS COOK ou AMERICAN EXPRESS obtenus à la CAISSE FRANCALTA



8806 - 92e rue
Edmonton (Alberta)
465-9791

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

Pour tous vos besoins en assurance personnel-commercial-vie-invalidité
Ron Poirier, m.ed., président
Academy Insurance
8927F - 82 avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2
Domicile: 465-3455
Bureau: 468-2435

DR. COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE
9634 - 142e rue
Centre d'Achat Crestwood
Edmonton (Alberta)
Téléphone: 455-2389

Benoiton & Associés Ltée
Comptabilité - Impôt
C.P. 8601, Station L
Edmonton, Alta T6C 4J4 Tél: 469-9694
Grande Prairie, #400, 9835 - 101 ave.Tél:532-3587
Dawson Creek,C.B. #19, 1405 - 102 ave.Tél:782-2840

DUROCHER, MACCAGNO, MANNING & SIMPSON
avocats et notaires
suite 801, Esso Tower
10060 avenue Jasper
Edmonton, Alberta Tél: 420-6850 T5J 3R8

"Cadrin Denture Clinic"
Bernard Cadrin
Edifice G.B., 9562 - 82e avenue
Entrée ouest, plancher principal
Bur: 439-6189 Res: 433-5704

"ESPACE À LOUER"

DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue. Tél: 439-3797

Léo Ayotte Raymond Piché
Ayotte Piché Insurance Services Ltd.
Assurances, commerciale, automobile, maisons, vie
Téléphone: 422-2912
202, 10008 - 109 rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4

PAUL J. LORIEAU
Tél.: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
College Plaza,
8217 - 112e Rue

R.G. (Guy) OUELLETTE
Directeur des ventes (Nouvelles voitures)
104 ave & 120 rue
Edmonton (Alberta)
TÉL.: 488-4881
CROSSTOWN

"ESPACE À LOUER"

ARMAND TARDIF & Son Enterprise Ltd.
Construction et rénovation extérieur
"siding" en vinyle et aluminium
fenêtres et "window capping"
(403) 431-2182 468-9406

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Votre contribution est nécessaire

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la "Prière au St-Esprit" dans LE FRANCO. Vous devez inclure lors de votre demande la somme de 15.00$ pour chaque parution désirée. N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

Le Franco-Albertain
10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Tourtière, creton, tarte au sucre, etc. Nous faisons aussi banquet de tout genre. Appeler Al ou Denise au 465-9761 ou 467-5969.

LEÇONS DE PIANO: Donnerais les leçons de piano et/ou de théorie aux enfants et aux adultes de tout niveau. Sept ans d'expérience. Demandez Emmy au 488-1779.

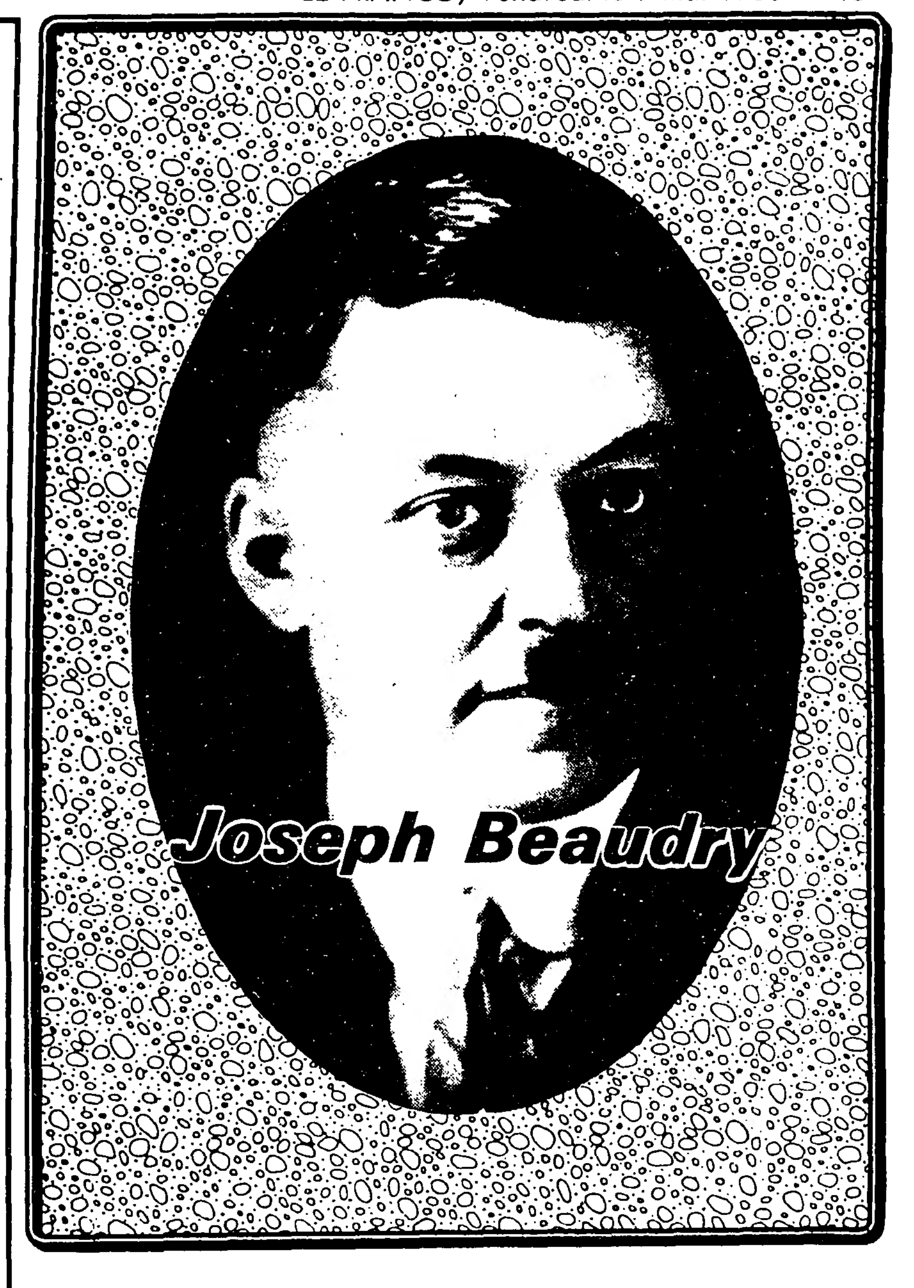
GARDIENNE MORINVILLE: Aimerais garder enfants chez moi à plein temps ou partiel. Contactez Jocelyne 939-6842.

À VENDRE: Équipement pour atelier à bois de marque Rockwell, comprend scie circulaire, scie ruban, scie radiale Téléphone 431-2182.

A VENDRE: Table de cuisine, deux lampes et un barbecue. Déménageons et obligés de vendre. Tél. Lucette: 469-2425.

SERVICE DE DACTYLO: Pour tous vos services de dactylographie en français ou en anglais, composez le 459-0234.

A VENDRE: 3 meubles de salon, 1 divan-lit, 2 fauteuils, 2 lampes, ensenble de chambre à coucher (style colonial-espagnol). Tél: 469:4988.



Monsieur Joseph William Beaudry, photo A 2774 aux Archives provinciales de l'Alberta (date: 1935).

Cet homme de loi représentera le comté de St-Paul à l'assemblée législative provinciale de 1935 à 1962. Il appartenait au parti du crédit social et se faisait souvent qualifier de "défenseur zélé et ami véritable de la francophonie." Il avait un bureau d'avocat à St-Paul et, après avoir été secrétaire municipal, il fut de 1930 à 1935 maire de la localité. Monsieur Beaudry avait étudié le droit à l'Université Laval. **(Claude Roberto)**



CBXFT cette semaine

Samedi 10 mai

07h30 Animation illimitée
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 Les héros du samedi
12h00 Cine-famille: Le loup
15h00 Bagatelle
15h30 Regards sur la nature
16h00 Téléjournal
16h05 Impacts
17h00 La semaine parlementaire
18h00 D'hier à demain
19h00 A communiquer
20h00 A communiquer
22h30 Le téléjournal
22h50 Politique fédérale
23h00 Télé-sélection: Le transfuge

Dimanche 11 mai

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Astro le petit robot
08h30 Passe-Partout
09h00 Madame Pepperpote
09h15 Les fables d'Europe
09h30 Livre ouvert
09h45 Quatre voix... une parole
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Rencontres: Hans Urs von Balthasar
11h30 Baseball des Expos: Montréal vs Los Angeles
14h00 Grand Prix de formule 1
15h00 Les primitifs
16h00 Le Téléjournal
16h01 Le défi de la douleur
17h00 La clé des champs
17h30 La soirée du hockey
20h00 Le magazine de la semaine verte
21h00 Second regard
22h00 Téléjournal
22h20 Présentation du Ciné-Club
22h25 Ciné-Club: Les enfants du paradis

Lundi 12 mai

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 Rien que pour vous
11h30 Roquet belles oreilles
12h00 Première édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Rio Verde
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce Soir
18h30 L'Âge de l'énergie
19h00 Le vagabond
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 Le parc des braves
21h00 Best-Sellers: Pavillions lointains
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
23h00 Les grandes aventures de l'Himalaya

Mardi 13 mai

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 De bien belles choses
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Pain, amour et jalousie
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 Cap Danger
19h30 L'Agent fait le bonheur
20h00 Monsieur le Ministre
20h30 Manon
21h00 Dallas
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
23h00 Rencontres: Hans Urs von Balthasars
23h30 Cinéma: Adios Sabata

Mercredi 14 mai

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt vertes
10h45 Bobino
11h00 Zig Zag
11h30 Yogi et compagnie
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre humaine
13h32 Au jour le jour
14h30 Le temps de vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 Ce soir
17h30 La soirée du hockey
20h00 Le train de 5 heures
21h00 Génies en herbe
21h30 L'Âge de l'énergie
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le point
23h00 Cinéma: Le jour se lève

Jeudi 15 mai

09h30 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 Question de droit
11h30 Prince Noir
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton
15h30 La vie secrète des animaux
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Les Grands Films: La ballade d'Annie et Jenny
21h30 Vedette en direct
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
23h00 Cinéma: Le devoir de français

Vendredi 16 mai

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Les contes de la forêt verte
10h45 Bobino
11h00 Entre eux et nous
11h30 Exploration sports et loisirs
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h30 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton
15h30 Heidi
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Pop Citrouille
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
18h30 L'Âge de l'énergie
19h00 Le monde merveilleux de Disney
20h00 Série plus
21h00 En Tête
22h00 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h35 Le Point
22h50 Vivre en forme
23h00 Cinéma: Les anges gardiens

AGT

Télécommunications

La ligne des

Concours de mathématiques

"Félicitations aux clubs de Mathématiques de la 11e et de la 9e année de l'école J.H. Picard (Commisions Scolaire Catholique d'Edmonton).

Les quatre meilleurs mathématiciens de la 11e année sont Micheal Moser, Wenonah Fraser, Mona-Lynn Courteau et Tam Nguyen. Cette équipe s'est placée deuxième à Edmonton, troisième en Alberta et 19e au Canada. On remettra le "Mutual Life Award" à Michael Moser à l'Université de Waterloo au mois de juin.



Michael Moser

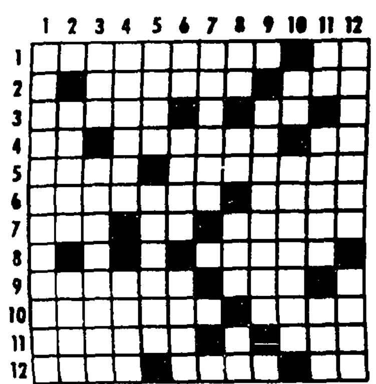


Kevin Clement

Kevin Clément, James Penny, Marie-Josée Houle et Patrick Vallérand au niveau de la 9e année arrivés 7e dans la compétition "zone 3" de l'Alberta. L'équipe de la 9e de J.H. Picard est la meilleure dans tout le système catholique d'Edmonton.

MOTS CROISES

PROBLEME 3672



HORIZONTALEMENT

1– Parler en criant et avec colère. – Prép. lat.
2– Os de poisson (pl.). – Gros perroquet.
3– Serviteur – Pron. pers.
4– Lui – Huile volatile extraite de la fleur d'oranger. – Note.
5– Ville d'Italie. – Plante ou animal venu avant terme.
6– Où l'on fabrique l'acier. – Grand lac.
7– Roue à gorge d'une poulie. – Du verbe être. – Jeune tige nouvellement plantée.
8– Village et paroisse du Québec.
9– Quatre dans l'année. – Epoque.
10– Calamités – Relatif aux habitants de la haute Ecosse.
11– Qui n'aime pas le monde. – Article.
12– Du verbe voir, en anglais. – Chimiste belge. – Petit cube.

VERTICALEMENT

1– Mode de reproduction des animaux vivipares (pl.).
2– Prén. de femme. – Où l'on bat le grain.
3– Durillon. – Evacuation abondante de salive.
4– Evêque de Lyon. – Partie du corps humain.
5– Solennité. – Opération de Bourse.
6– Conj. – Rayons. – Venues au monde.
7– Donne une nouvelle forme.
8– En les. – Saint normand. – Petite prairie. – Sert à stimuler.
9– Petite banque.
10– Article. – Tirera les lignes d'un dessin.
11– Altesse royale. – Religieux. – Point cardinal.
12– Petite chambre. – Homme, femme.

Réponse du no.: EPAULE

Transport Canada | Transports Canada
Airports Authority Group | Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **surintendant régional, matériel et service de contrat, région de l'ouest, transports Canada, pièces 5 - 157, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta, T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h00 heure d'Edmonton à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles du bureau ci-haut mentionné, téléphone 420-3932. telex 037-2469.

DOSSIER DE SOUMISSION: N4612

Projet: Modification à l'éclairage sur la piste d'approche à haute vitesse à l'aéroport international d'Edmonton, Alberta.

Date limite: 3 juin 1986 **Dépôt:** Aucun

Informations techniques: M. Thomas Madunicky, Ingé. Publ., téléphone 420-3911

Les documents de soumission peuvent être étudiés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.B., succursale de Vancouver; au Service des plans de construction - Burnaby.

INSTRUCTIONS

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE SOUMISSION doit être soumise sur les formules fournies par la Ministère et doit être accompagnée d'une sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans l'enveloppe fournie.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Moi je l'ai lu dans le Franco



Transport Canada | Transports Canada
Airports Authority Group | Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **surintendant régional, matériel et service de contrat, région de l'ouest, transports Canada, pièces 5 - 157, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta, T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h00 heure d'Edmonton à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles du bureau ci-haut mentionné, téléphone 420-3932, telex 037-2469, sur paiement du dépôt demandé pour chaque ensemble de document de soumission requis sous forme d'un chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

DOSSIER DE SOUMISSION: N4611

Projet: Hangar est, remplacement de la conduite principale d'eau à l'aéroport international de Calgary, Alberta.

Date limite: 2 juin 1986 **Dépôt:** $50.00

Informations techniques: D. Armstrong, téléphone 250-0253

Les documents de soumission peuvent être étudiés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.B., succursale de Vancouver; au Service des plans de construction - Burnaby; et à l'Association de Calgary.

INSTRUCTIONS

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE SOUMISSION doit être soumise sur les formules fournies par la Ministère et doit être accompagnée d'une sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans l'enveloppe fournie. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00 (heure normale du centre), la date limite indiquée. Les soumissions devront être adressées à l'administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission, en versant le dépôt exigible, au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, téléphone 949-2372, ou au 116, rue Alberni, Vancouver (C.B.); au 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); au 220, 4e Avenue sud-est, pièce 632, Calgary (Alberta); au 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); à l'édifice Motherwell, pièce 1100, 1901, avenue Victoria, Regina (Saskatchewan); et au 4900, rue Yonge, Willowdale (Ontario) sur versement au dépôt exigible.

SERVICE

No 840001 - Immeuble de la direction de la protection de la santé.

Date limite: **le vendredi 30 mai 1986**
Dépôt: **$500**

Les documents de soumission se rapportant aux projets ci-dessus peuvent également être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Vancouver (C.B.); Edmonton et Calgary (Alberta); Regina et Saskatoon (Saskatchewan); Winnipeg (Manitoba); et Toronto (Ontario).

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Manitoba Bid Depository Inc., 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba), au plus tard le 28 mai 1986, à 14h00, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



Transport Canada | Transports Canada
Airports Authority Group | Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **surintendant régional, matériel et service de contrat, région de l'ouest, Transports Canada, pièces 5 - 157, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta, T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h00 d'Edmonton à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles du buresu ci-haut mentionné, téléphone 420-3932. telex 037-2469.

DOSSIER DE SOUMISSION: N4608

Projet: Remplacer clôture de sécurité en bois à l'aéroport, aéroport de Whitehorse, Whitehorse, T.Y.

Description: Les travaux consistent à remplacer approximativement 114 m de clôture en bois existant avec une clôture de sécurité en polyéthylène.

Date limite: 20 mai 1986 **Dépôt:** Aucun

Informations techniques: M. Herb Cutts, téléphone 420-3922.

Les documents de soumission peuvent être étudiés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.B., succursale de Vancouver; au Service des plans de construction - Burnaby; et à l'Association des contracteurs - Whitehorse T.Y.

INSTRUCTIONS

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE SOUMISSION doit être soumise sur les formules fournies par la Ministère et doit être accompagnée d'une sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans l'enveloppe fournie.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions

Canada

Le Franco...En Alberta depuis 1928

Rappelez-vous!
Le jour de tombée
du FRANCO
est
le:

JEUDI, 4:30 P.M.

La Société canadienne des postes entreprend une nouvelle phase d'innovation dans le cadre de son évolution à titre de société de la Couronne. Notre technologie est de fine pointe. De plus, la qualité et la diversité des services que nous offrons à nos clients individuels et aux entreprises augmentent sans cesse.

Les candidats qualifiés sont priés de faire parvenir leur demande d'emploi pour les positions futures à Edmonton.

FACTEURS (POSTE POUR UNE PÉRIODE DÉTERMINÉE)

Vous serez responsable pour la collecte du courrier situé dans les boîtes de la Société, pour le triage du courrier, la collecte du courrier recommandé, avec avis de réception, et toute autre courrier requérant une manutention spéciale et pour la livraison à pied du courrier sur une route définie de sept à neuf kilomètres.

Les postulants doivent avoir accumulé de l'expérience à un poste lié au service à la clientèle, être en bonne condition physique et doivent être capables de transporter jusqu'à 16 kilogrammes de courrier. Vous devez pouvoir travailler dans n'importe quel secteur de la ville. Une expérience professionnelle dans le domaine de la livraison serait un atout.

Vous êtes invités à soumettre votre curriculum vitae décrivant en détail votre expérience et vos titres de qualité d'ici le 16 mai 1986, à l'adresse *suivante:*

BUREAU D'EMPLOI
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
EDMONTON, ALBERTA

Numéro de compétition:
86-CPC-FHD-0-09

SOCIETE CANADIENNE DES POSTES

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour la location d'espace à bureau ci-après mentionnées, adressées au chef, politique de contrat et administration, région de l'ouest, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, Téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à l'heure et la date limite spécifiée. Les documents de soumissions sont disponibles de Travaux publics Canada à la même adresse

LOCATION

Projet 1-86
Location d'espace à bureaux/Palais de justice
COUR FÉDÉRAL DU CANADA
Edmonton, Alberta

Approximativement 1080 m2 à louer pour espace à bureaux et six (6) poste de stationnement réservé à l'intérieur sont requis dans la ville d'Edmonton pour l'utilisation conjointe de la Cour Fédérale du Canada, la Cour de taxation du Canada, et autre commission fédérale et tribunaux. Les édifices à être considérés doivent être diponibles pour location pas plus tard que le 1er décembre 1986 pour une période initiale de dix (10) ans, avec une option de renouvellement pour une période supplémentaire de cinq (5) ans. Les autres exigences sont comme suit:

Région géographiques: - Les édifices offerts doivent être situés à l'intérieur des frontières: Nord - 104 avenue, Sud - Jasper avenue, Ouest - 102 rue et Est - 97 rue.

Hauteur du plafond - Approximativement 390 m2 de l'espace nécessaire doit avoir un plafond dont la hauteur minimale est de 3.05 mètre (10 pieds) pour usage en tant que salle d'audience.

Accès - L'édifice et les terrains offerts doivent être accessibles 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Général - Huit (8) salles de toilettes sont nécessaire en plus des salles de toilettes ordinaires de l'édifice. La préférence sera dée aux édifices qui offrent un espace en dessous du septième (7e) étage. Aucun espace à bureaux offert en dessous du niveau de la terre sera accepté. Pour être considéré, l'espace doit se trouver dans un édifice qui n'abrite aucun autre ministère du gouvernement fédéral. .

L'édifice offert doit se conformer aux règlements du Commissionnaire aux incendies du Canada ainsi qu'au programme d'accessabilité des handicapés et aux programmes d'identification fédéraux. La préférence sera accordée aux édifices qui permettent l'affichage extérieur de premier ordre. Le propriétaire sera responsable pour les taxes, les taux, les services, l'opération et l'entretien ainsi que des services de nettoyage. La Couronne sera responsable pour le paiement du loyer et toute augmentation possible des taxes et des opérations et de l'entretien au-delà de la base annuelle de 1987.

Date limite: **15h00 (H.A.R.), vendredi 30 mai 1986.**

Pour de plus amples informations: **M. Harry Mah**
Agent de propriété, location
Téléphone: (403) 420-3268

INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent inclure le coût de l'espace par m2 et doivent être soumises sur les formulaires fournies par le Minsitère, selon les conditions établies dans les documents de soumission.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevées ni aucune des soumissions.

Canada



Centre de l'éducation permanente / Faculté St-Jean / University of Alberta

SESSION ÉTÉ 1986

CAMP JEUNESSE
L'ORDINATEUR ET SES MYSTÈRES

PREMIÈRE SESSION
7 au 18 juillet
de 9h00 à 12h00
de 13h00 à 15h00

DEUXIÈME SESSION
21 juillet au 1 août 1986
de 9h00 à 12h00
de 13h00 à 15h00

DESCRIPTION DU COURS

Deux camps d'une durée de deux semaines où les jeunes francophones et francophiles de 8 à 16 ans se familiarisent ou se perfectionneront dans l'utilisation du micro-ordinateur. Des activités à caractère sportif et des expériences scientifiques seront organisées. Les jeunes seront divisés en groupes selon leur âge et en tenant compte de leur connaissance avec les ordinateurs.

CLIENTÈLE: Tous les jeunes de 6 à 16 ans (les jeunes de 6 à 7 ans acceptés pour une session d'une semaine seulement). Le jeune doit avoir une bonne compréhenson du français.

RENSEIGNEMENTS:

Les inscriptions peuvent se faire soit en composant le 468-1254 ou 428-1582 (nouveau bureau), ou en se présentant au:

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
FACULTÉ ST-JEAN
8406 - 91 rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

Les inscriptions seront limitées à 35 participants par session. Ces camps sont organisés en coopération avec Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

Agriculture Canada **PFRA**

Appel d'offres

CONSTRUCTION D'UN REMBLAI

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14h00, heure locale de Régina, jeude le 22 mai, 1986, pour le district d'irrigation de l'Est relativement au barrage de Bassano, contrat no.13 - construction d'un remblai et protection du talus amont. Le travail est situé sur la rivière Bow dans les sections 1, 2 et 3, lotissement 21, alignement 19, ouest du quatrième méridien, approximativement huit (8) kilomètres au sud-ouest de la municipalité de Bassano (Alberta). Le travail consiste à placer un remblai compacté de 28 000 m3 et une protection perméable du talus amont de 40 000 m3.

Les documents de soumission peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des constructeurs situés à Edmonton, Calgary, Winnipeg, Régina, Saskatoon et Moose Jaw;
(2) Le bureau de la Région d'Irrigation de l'Est de Brooks, Alberta;
(3) Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Alberta), 832, 220 - 4e SE, Calgary (Alberta).

Les documents de soumission sont disponibles à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars ($50) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres.

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoria
Régina, Saskatchewan S4P 0R5
Tél. (306) 780-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessous, pour être certain de reçevoir les avertissements supplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Directeur, Service de Génie
ARAP - Agriculture Canada

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

CRTC - Avis plublic 1986-96. Télédistribution de séquences-annonces de services spécialisés américains. Dans l'avis public CRTC 1985-43 du 7 mars 1985, le Conseil a autorisé la télédistribution de séquences-annonces de services spécialisés américains, sous réserve des exigences suivantes:

"Les séquences-annonces ne peuvent être distribuées par les télédistributeurs au cours des périodes où ont lieu les principales évaluations nationales des cotes d'écoute, telles que celles menées par le BBM et Nielsen. De plus, le Conseil exige que la programmation distribuée au cours des périodes de séquences-annonces comprennent seulement des émissions faisant partie des services d'émissions spécialisées présentement offerts aux abonnés. La présentation et le contenu de cette programmation doivent aussi respecter les mêmes normes auxquelles doivent se conformer présentement les radiodiffuseurs conventionnels. Des séquences-annonces sous la forme de signaux non-codés peuvent être distribuées par des télédistributeurs au canal servant normalement à la distribution des services américains d'émissions spécialisées ou à tout autre canal de programmation spécialisée ou qui est actuellement inutilisé, autre que le canal communautaire, à la condition que ces séquences-annonces n'entraînent le retrait d'aucun service canadien actuellement offert."

Depuis le 7 mars 1985, le Conseil n'a reçu aucune preuve que les séquences-annonces radiodiffusées conformément à l'autorisation accordée dans l'avis public 1985-43 aient nui aux télédiffuseurs. En conséquence le Conseil autorise le maintien de la télédistribution des séquences-annonces de services spécialisés américains, sous réserve des modalités susmentionnées. Il examinera avec les titulaires, au moment du renouvellement de leurs licences, la mesure dans laquelle elles se seront conformées à ces exigences.



Canada

Association canadienne-française de l'Alberta

Les dossiers de l'ACFA

Petit lexique à l'usage des franco-albertains

ACFA: Organisme sexagénaire qui cherche à promouvoir la fierté des Franco-albertains, et dont on prévoit donc avoir besoin pour une centaine d'années encore.

AGENT DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE: Commando de l'impossible

AGRESSIVITÉ: Mot utilisé avec discrétion au sein des communautés franco-albertaines (voir aussi combativité).

AMBIANCE: Mot employé dans les deux langues officielles du pays pour décrire la contribution que les enfants franco-albertains apportent aux écoles d'immersion.

AMBITION: Mot d'ordre suggéré aux jeunes Franco-albertains qui rêvent d'une p'tite job, une p'tite femme, une p'tite maison, un p'tit char et une p'tite vie.

AMPHIBIE: Qui peut vivre dans deux éléments différents. Exemples: des castors, des grenouilles, et des Franco-albertains.

ANACHRONISME: Confusion de dates entre ce qui appartient à une époque et ce qui appartient à une autre (Robert). Exemple: des paroisses rurales francophones en 1986.

ARTICLE 23: Article indéfini.

ASSIMILATION: Cancer psychologique qui ne fait pas mal et dont on se rend compte quand il est trop tard.

AUDACE: État d'esprit d'un Franco-albertain qui veut acheter des timbres en français.

BÉNÉVOLE: Chez les Franco-albertains, personne surchargée qui croit en la justice envers et contre tout.

BILINGUE: Autrefois, caractéristique des Franco-albertains. Bientôt caractéristique des Anglo-albertains.

BONNE ENTENTE: Procédé élégant auquel ont recours les Franco-albertains qui sont gênés de parler de leurs droits.

BUREAU RÉGIONAL DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT: Compétiteur de l'ACFA.

CANADIAN: Nom que se donnent les unilingues anglophones qui n'ont pas réussi leur examen de French.

CARREFOUR: Lieu que craignent un grand nombre de Franco-albertains à cause du feu, des inondations et de la lecture française.

CARTES D'AFFAIRES: Nom donné à un regroupement de Franco-albertains et Franco-albertaines qui croient à l'entraide économique.

CBXFT: Télévision de qualité qui dépasse la capacité d'absorption de nombreuse familles franco-albertaines.

CÉRÉMONIE BILINGUE: Cérémonie religieuse ou autre qui se déroule en anglais mais au cours de laquelle on risque quelques mots en langue étrangère, parfois français.

CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS: Document canadien qui consacre le droit des Franco-albertains de défendre leurs autres droits devant les tribunaux.

CHFA: Voix française de l'Alberta qui a du mal à traverser les murs de préjugés et d'indifférence de nombreux foyers franco-albertains.

COMBATIVITÉ: Mot que certains voudraient bannir du vocabulaire de l'ACFA au profit de l'harmonie (voir ce mot).

COMITÉ: Mécanisme efficace qui permet de multiplier les réunions (voir ce mot).

COMMISSAIRE: Nom donné à certains conseillers scolaires qui ne conseillent et ne consultent personne mais qui peuvent faire des commissions.

COMPLEXE D'INFÉRIORITÉ: Maladie contagieuse et héréditaire assez répandue dans les communautés franco-albertaines et contre laquelle on n'a pas encore trouvé d'antidote efficace.

COMPROMIS: Moyen élégant de s'assimiler dans l'harmonie (voir ce mot).

CONSCIENTISATION: Mot de seize lettres qui veut dire qu'il est grand temps que les franco-albertains se réveillent.

CONSEIL GÉNÉRAL: Rencontre extraordinaire qui a lieu tous les trois mois et où se fait la jonction de l'harmonie et de la justice.

CONSEIL RÉGIONAL: Autrefois, "Vins et fromages" précédé d'une discussion.

CONVOCATION: Partie importante du courrier régulier des bénévoles.

CULTURE: Fleur délicate dont l'environnement naturel est le foyer franco-albertain, mais qu'on s'efforce de faire pousser de façon artificielle dans les écoles.

CUTE: Mot bilingue utilisé dans de nombreux foyers francophones quand un enfant de deux ans balbutie ses premiers mots en anglais.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE: "Transformation de l'ordre des choses à laquelle s'opposent ceux qui se sont enrichis sous l'ancien système et qui est défendue sans ardeur par ceux qui pourraient être favorables à la nouveauté" (Machiavel).

DROITS: Chez les franco-albertains, privilèges dont on jouit quand les anglophones veulent bien les accorder (exemple: droits scolaires).

ÉCOLE BILINGUE: Moyen d'assimilation des francophones dont l'efficacité a été prouvée par une centaine d'année d'histoire.

ÉDUCATION: Chez les Franco-albertains, dossier qui devrait être réglé depuis plusieurs années, mais qui continue à accaparer les meilleurs énergies de l'ACFA.

ÉGALITÉ: Utopie fédérale qui fait rêver une minorité de minoritaires.

ENSEIGNANT FRANCOPHONE: En Alberta, personne qu'on retrouve surtout dans les écoles d'immersion, à défaut d'écoles françaises.

FANATIQUE: Nom donné à un Franco-albertain qui veut faire respecter ses droits.

FIERTÉ: Qualité que les Franco-albertains sacrifient sur l'autel de l'harmonie.

FOLKLORE: Ce qui reste quand la culture est disparue.

FONCTIONNAIRE: Budgétivore

FONDATION DE L'ACFA: Excuse généralement bien acceptée à Ottawa pour couper les subventions aux Franco-albertains.

FRANCO: Hebdomadaire qu'on lit en commençant par la dernière page.

FRANCO-ALBERTAIN: Espèce en voie de disparition.

FUNÉRAILLES BILINGUES: Funérailles qui se déroule en anglais mais qui se termine par "J'irai la voir un jour".

GRAVELBOURG: Cauchemar des commisions scolaires albertaines et symbole de leur incapacité de répondre aux besoins des Franco-albertains.

HARMONIE: Faux-fuyant pour ne pas perdre de clients anglophones (voir aussi compromis)

HISTOIRE: Science méconnue qui permet de voir ce qu'ont fait nos devanciers et invite ceux qui l'étudient à "s'inscrire dans l'avenir".

HUMOUR: (sens de l'): Qualité nécessaire pour poursuivre la présente lecture et de façon générale pour vivre en français en Alberta.

IDENTITÉ: Pour plusieurs Franco-albertains, élément qui figure sur la liste des objets perdus.

IMMERSION (ÉCOLE D'): École préférée de nombreux parents francophones en mal d'harmonie (voir aussi naïveté).

INSTITUTIONNALISATION: Formule infaillible pour obtenir des subventions du Secrétariat d'État (Voir aussi revendication).

JEANNE D'ARC (Sainte): Patronne des bénévoles qui se brûlent à petits feux.

LANGUE FRANÇAISE: Langue de moins en moins parlée dans les foyers franco-albertains mais qu'on fait apprendre à ses enfants dans les écoles d'immersion.

LOBBYING: Mission impossible qui consiste à expliquer à des politiciens ce qui dépasse leur entendement.

MEMBER OF PARLIAMENT: Expression qu'on n'a pas besoin de traduire en français pour l'Alberta.

MEMBERSHIP: Dossier de l'ACFA qui ne se remet pas de l'abandon de l'Assurance-vie Desjardins.

MIETTE: Denrée quotidienne dont doivent se contenter les Franco-albertains pour maintenir leur langue et leur culture. Dans les commissions scolaires, on croit que plusieurs miettes finissent par faire un pain.

MINORITAIRE: État d'esprit répandu chez les Franco-albertains et maintenu sur une base annuelle par les demandes de subventions.

MUSÉE PROVINCIAL: Institution gouvernementale atteinte d'amnésie quand il s'agit des Franco-albertains. Voir aussi SPFA.

NAÏVETÉ: Qualité qu'on retrouve chez les franco-albertains qui craignent que leurs enfants perdent leur anglais dans les écoles francophones.

OPPRESSION: Démarche insidieuse de groupes influents visant à imposer l'anglais aux Franco-albertains (voir paroisse bilingue).

ORDRE DU JOUR: Sujets de discussions qui durent souvent jusqu'à cinq heures de temps et dont le but est de sauver la francophonie en une seule soirée.

PAROISSE BILINGUE: Victoire de la charité sur la justice.

PASSIVITÉ: État d'esprit de la majorité des franco-albertains quand il est question d'une école francophone au sein de la communauté.

PATRIOTE: "Personne qui aime son pays et le sert avec dévouement" (Robert) "même s'il est traité comme un citoyen de deuxième classe" (Lacombe).

PLAINTE: Moyen inoffensif dont se servent quelques Franco-albertains pour souligner discrètement l'incompétence du gouvernement fédéral en matière de bilinguisme.

PONDÉRATION: "Équilibre des forces sociales et politiques" (Robert). Exemple: le Secrétariat d'État et l'ACFA.

PROCÈS: Processus long et dispendieux, se déroulant ordinairement en trois étapes (et en anglais), par lequel les Franco-albertains espèrent accéder un jour à un statut d'égalité (voir ce mot).

PROSPECTIVE: Mécanisme d'éveil - encore à l'essai - de certaines communautés franco-albertaines.

RADIO-CANADA: Organisme montréalais chargé du développement culturel des Canadiens français qui demeurent hors de la Métropole.

RAREFACTION: "Diminution dans la quantité de produits sur le marché" (Robert). Exemple: les émissions locales de Radio-Canada (voir ce mot).

RESPECT: Sentiment d'admiration que certains Franco-albertains vouent aux anglophones quand ils ont perdu celui qu'ils avaient pour eux-mêmes.

RESPECT HUMAIN: Attitude des Franco-albertains qui perdent leur capacité de s'exprimer en français dès qu'il y a un anglophone parmi eux.

RÉUNION: Habitude de vie répandue chez de nombreux Franco-Albertain.

RÊVE: État d'esprit qui permet aux organismes franco-albertains de poursuivre leur travail sur une base quotidienne.

REVENDICATION: Formule approuvée pour obtenir des subventions du Secrétariat d'État.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT: Ministère fédéral auquel Gérard Pelletier a confié la mission, en 1968, de réparer cent ans d'injustice.

SOCIO-CULTUREL: Mot générique qui a servi à désigner, pendant plusieurs années, les activités de nombreuses communautés franco-albertaines qui se faisaient subventionner leurs rencontres en français.

SPFA (Société protectrice des Franco-albertains): Projet à long terme du Musée provincial.

SOMNIFÈRE: État d'hébétude ou d'inconscience que provoquent les écoles d'immersion chez certains parents franco-albertains.

SUBVENTION: Habitude morbide des groupes minoritaires qui s'accrochent à la vie par respiration artificielle.

SURVIVANCE: Ancien nom de l'hebdomadaire Le Franco. Ce nom a été mis de côté en 1967 parce que la francophonie albertaine croyait avoir dépassé ce stage de son développement.

TOKENISME: Mot anglais synonyme de bilinguisme.

VIGILANCE: Mot qu'il faudrait graver sur les parvis des églises des paroisses traditonnellement franco-albertaines.

VINS ET FROMAGES: Forme de sustention jadis répandue pour soutenir la cause française en Alberta (voir aussi Conseil régional).

VISION: Processus peu populaire parce qu'il invite à l'action.

(Les lecteurs sont invités à collaborer à ce "Petit lexique" en faisant parvenir leurs propres définitions à l'ACFA: suite 203, 10008 - 109 e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4).

Guy Lacombe